



Paris, le 18 août 2004

DIRECTION DE LA TECHNOLOGIE

Mission Affaires Européennes

Affaire suivie par Michel LEBLANC

Tél. : 01 55 55 97 18 - Fax : 01 55 55 96 45

Courriel : michel.leblanc@recherche.gouv.fr

Objet :

Bilan à mi-parcours de la participation française au sixième Programme Cadre

I / Résumé

Le sixième programme cadre a débuté en 2002 et se termine en 2006.

Sa mise en œuvre arrive à mi-parcours, avec en général dans chaque domaine thématique un deuxième appel dépouillé ou en cours de dépouillement et un troisième appel lancé où sur le point de l'être, pour quatre prévus sur l'ensemble du programme.

On dispose aujourd'hui des données de dépouillement de un à deux appels selon les domaines et d'une bonne partie des données sur les contrats passés par la Commission à la suite du premier appel.

On peut résumer les résultats d'ensemble et ceux de la France à ce stade de mise en œuvre du 6^{ème} Programme Cadre par les quelques éléments suivants.

Sur les 2 228 projets retenus au 30 avril 2004, **928 ont au moins un participant français, soit un taux de présence française de 41,7 %**

On compte 21 207 participants dans les projets retenus, dont **2 308 français, soit un taux de participation française de 10,9%**

Le **taux de succès** des participants de **tous pays est de 18,2%**. Celui des **Français est de 21,2%**.

Globalement sur l'ensemble des domaines, **les contributions financières de l'Union européenne pour les participants français sont de 347,5 Millions d'Euros** sur un total de 2 356,5 Millions d'Euros de contributions réparties entre les pays, **soit 14,7% pour la part française.**

La France se place :

- **2^{ème} en taux de succès** avec 21.2%, derrière la Belgique (21.6%), et devant les Pays-Bas (20,8%), la Suède (20%), la Grande Bretagne (19,8%), le Danemark (19,7%) et l'Allemagne (19,2%).
- **3^{ème} en taux de présence** dans les projets retenus avec 41,7%, derrière l'Allemagne (48,7%) et la Grande Bretagne (48,6%).
- **3^{ème} également en taux de participation** dans les projets retenus avec 10,9%, derrière l'Allemagne (15,1%) et la Grande Bretagne (12%).
- **2^{ème} en contribution financière reçue** avec 14,7%, derrière l'Allemagne qui reçoit 22 % et devant la Grande-Bretagne qui reçoit 14,4 %.

Ces résultats sont cependant très variables selon les domaines.

Les domaines dans lesquels les participants français ont les plus forts taux de succès sont par ordre décroissant :

- « Euratom » (75%),
- « Aéronautique et Espace » (39%),
- « Soutien aux politiques publiques et NEST » et « Recherche et Innovation » (38%),
- « Era-Net » (32%), Science de la vie » (31%),
- « Infrastructure de recherche » et « Technologies pour la société de l'information » (27%)

Ces valeurs suivent en général celles des taux de succès de l'ensemble des participants, c'est à dire qu'elles sont plus révélatrices d'une bonne conduite du processus de sélection, soucieux de ne pas aboutir à un grand nombre des propositions rejetées, que d'une réussite française dans ces domaines.

Les taux de participation de la France dans les projets retenus constituent sans doute une indication plus pertinente de réussite dans un domaine. Les meilleurs résultats pour la France sont les suivants :

- « Aéronautique et Espace » (21%)
- « Science de la vie » (13,2%)
- « Technologies pour la société de l'information » et « Ressources humaines et mobilité » (12,7%)
- « Euratom » (12,5 %)
- « Nanotechnologies, nanosciences et nouveaux procédés de production » (12,2%)
- « Science et Société » (12,1%)

La proportion des contributions financières reçues de l'Union européenne par un pays est certainement le meilleur indicateur de l'importance de la participation de ce pays aux projets du programme cadre. Cependant les résultats dont on dispose aujourd'hui sont très préliminaires, car le nombre de contrats passés par la Commission reste assez faible. Ces résultats pourraient être modifiés lorsque le nombre de contrats pris en compte sera plus important.

Néanmoins, on constate que l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne totalisent à eux trois plus de la moitié des contributions financières reçues (51.1%) et que ces trois pays occupent très souvent les trois premières places en contributions reçues dans les différents domaines thématiques.

La France reçoit la plus forte contribution dans les domaines suivants :

- « Aéronautique et Espace »
- « Euratom »
- « Coopération internationale »

Elle est en seconde position dans :

- « Technologies pour la société de l'information »
- « Nanotechnologies, nanosciences et nouveaux procédés de production »
- "Sûreté alimentaire et risques pour la santé" (avec 10,8% très loin derrière la grande Bretagne qui obtient 23,1%)
- « Energie durable » (avec 13,7% très loin derrière l'Allemagne qui obtient 28,9%)
- « Recherche et Innovation » (à égalité avec l'Allemagne)

Elle est troisième dans les domaines :

- « Sciences de la vie, génomique et biotechnologie pour la santé »
- « Changement planétaire et écosystèmes »
- « Science et Société »

La comparaison avec le cinquième Programme Cadre semble montrer que :

- l'Allemagne reste incontestablement le premier acteur de l'Espace Européen de la Recherche et creuse nettement l'écart avec ses suivants.
- Le Royaume Uni reste en deuxième position, mais perd du terrain.
- La France en troisième position progresse et réduit son écart avec le Royaume Uni (et prend même la deuxième place en contribution financière)

II / Remarques préliminaires sur les sources de données

Pour apprécier la position française dans le sixième Programme Cadre, plusieurs sources de données peuvent être utilisées :

- Les statistiques fournies par la Commission sur les dépouillements d'appels à propositions connus au 30 avril 2004.
- La base de données des contrats passées par la Commission, arrêtée à la date du 31 mai 2004.
- Les résultats de chaque appel à propositions qui sont communiqués aux Comités de Programme au fur et à mesure de leurs dépouillements.

Ces différentes sources de données ne portent pas sur le même ensemble de projets et ne fournissent pas les mêmes informations. L'analyse faite dans cette note s'appuie tour à tour sur ces différentes sources, selon l'aspect de la question que l'on considère, et en conséquence les résultats ne sont pas toujours totalement cohérents entre eux.

III / Les taux de succès, taux de participation et de présence dans les projets, tous domaines confondus. Comparaison internationale.

Les statistiques des dépouillements des appels à propositions fournies par la Commission au 30 avril 2004 portent sur 54 appels à propositions¹ qui avaient été évalués à cette date et les résultats obtenus fournissent une première vision de la mise en Œuvre du sixième Programme Cadre.

Ces statistiques donnent pour chaque pays le nombre de participants dans les projet évalués et retenus, le nombre de projets avec au moins un participants du pays et le taux de succès. Un traitement plus approfondi de ces chiffres par la Mission Affaires Européennes de la Direction de la Technologie a permis d'obtenir les taux de participation et les taux de présence de chaque pays dans les projets évalués et dans les projets retenus.

Sur un total de 12 787 projets évaluées, avec 116 548 participants, 2 228 projets ont été retenus (soit 17.4% des projets) avec 21 207 participants (soit **un taux de succès de 18.2 % pour les participants**).

Sur cet ensemble, la France intervient avec **10 883 participations dans les projets évaluées (soit un taux de participation de 9,3%)**. Elle a au moins **un participant dans 4 950 projets évalués (soit un taux de présence de 38,7%)**.

Dans les **projets retenues, la France compte 2 308 participants (soit un taux de participation de 10,9%)** et elle intervient avec **au moins un participants français dans 928 projets retenus (soit un taux de présence de 41,7%)**

Le taux de succès des participants français est de 21.2% (supérieur à celui de l'ensemble des participants qui est de 18,5%)

Le tableau suivant fournit la comparaison avec les autres Etats membres de l'Union européenne et montre que **la France est :**

- **2^{ème} en taux de succès avec 21.2%**, derrière la Belgique (21.6%), et devant les Pays-Bas (20,8%), la Suède (20%), la Grande Bretagne (19,8%), le Danemark (19,7%) et l'Allemagne (19,2%).
- **3^{ème} en taux de présence dans les projets retenus avec 41,7%**, derrière l'Allemagne (48,7%) et la Grande Bretagne (48,6%).
- Et **3^{ème} également en taux de participation dans les projets retenus avec 10,9%**, derrière l'Allemagne (15,1%) et la Grande Bretagne (12%).

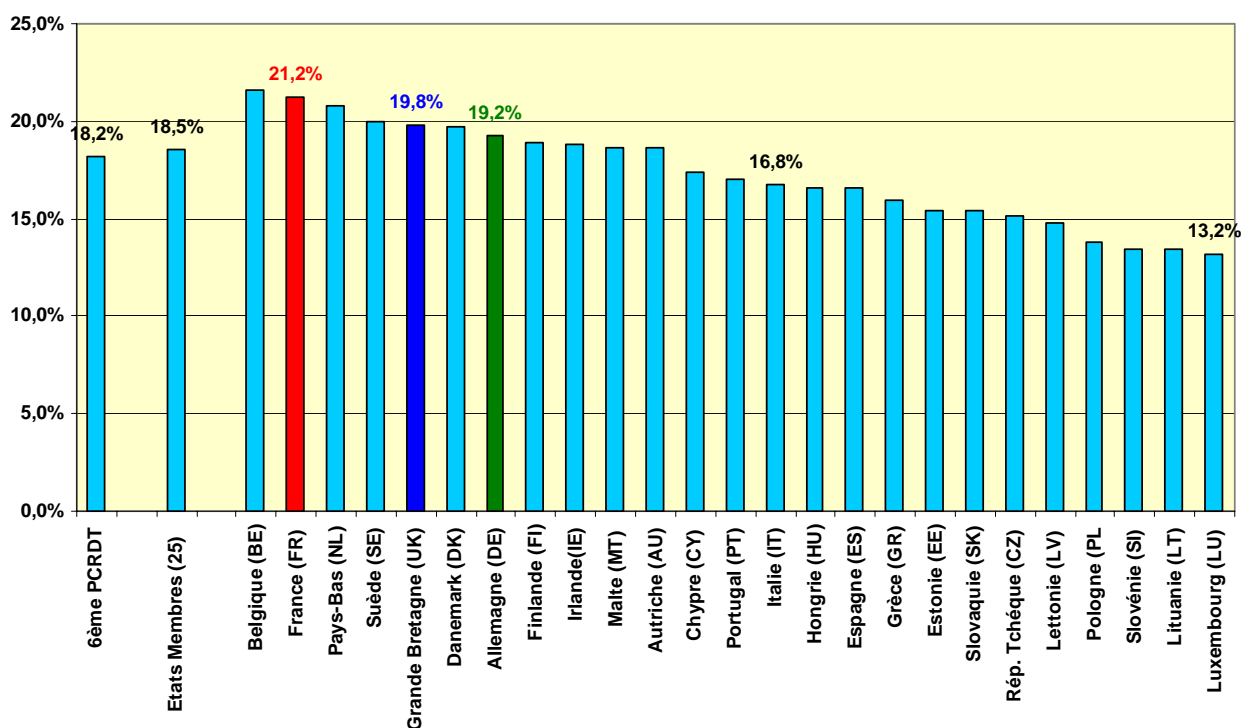
¹ Les appels concernés sont les suivants : ERA-NET/1/CA-SSA ; EURATOM CALL 2003 - FIXED DEADLINE ; EURATOM CALL OPEN ; FP6-2002-AERO-1 ; FP6-2002-AERO-2 ; FP6-2002-CITIZENS-1 ; FP6-2002-CITIZENS-2 ; FP6-2002-ENERGY-1 ; FP6-2002-FOOD-1 ; FP6-2002-GLOBAL-1 ; FP6-2002-INCO-COMULTILATRD/SSA-5 ; FP6-2002-INCO-DEV-1 ; FP6-2002-INCO-DEV/SSA-1 ; FP6-2002-INCO-MPC-1 ; FP6-2002-INCO-MPC/SSA-2 ; FP6-2002-INCO-RUSSIA+NIS/SSA-4 ; FP6-2002-INCO-WBC-1 ; FP6-2002-INCO-WBC/SSA-3 ; FP6-2002-INFRASTRUCTURES-1 ; FP6-2002-INFRASTRUCTURES-2 ; FP6-2002-IST-1 ; FP6-2002-IST-NMP-1 ; FP6-2002-LIFESCIHEALTH ; FP6-2002-MOBILITY-1 ; FP6-2002-MOBILITY-2 ; FP6-2002-MOBILITY-3 ; FP6-2002-MOBILITY-4 ; FP6-2002-MOBILITY-5 ; FP6-2002-MOBILITY-6 ; FP6-2002-MOBILITY-7 ; FP6-2002-MOBILITY-11 ; FP6-2002-MOBILITY-12 ; FP6-2002-NMP-1 ; FP6-2002-NMP-2 ; FP6-2002-SCIENCE AND SOCIETY-1 ; FP6-2002-SCIENCE AND SOCIETY-2 ; FP6-2002-SME-1 ; FP6-2002-SME-2 ; FP6-2002-SPACE-1 ; FP6-2002-SSP-1 ; FP6-2002-TRANSPORT-1 ; FP6-2002-TREN-1 ; FP6-2003-ACC-SSA-AERO-SPACE ; FP6-2003-ACC-SSA-ENERGY ; FP6-2003-ACC-SSA-FOOD ; FP6-2003-ACC-SSA-GENERAL ; FP6-2003-ACC-SSA-NMP ; FP6-2003-ACC-SSA-TRANSPORT ; FP6-2003-GLOBAL-2 ; FP6-2003-INNOV-1 ; FP6-2003-INNOV-2 ; FP6-2003-NEST-A ; FP6-2003-SCIENCE AND SOCIETY-4 ; FP6-2003-SSP-2-SARS

6ème PCRD Tous domaines
Résultats des appels à propositions connus à la date du 30 avril 2004
 Données fournies par la commission et traitées par la Mission Affaires Européennes

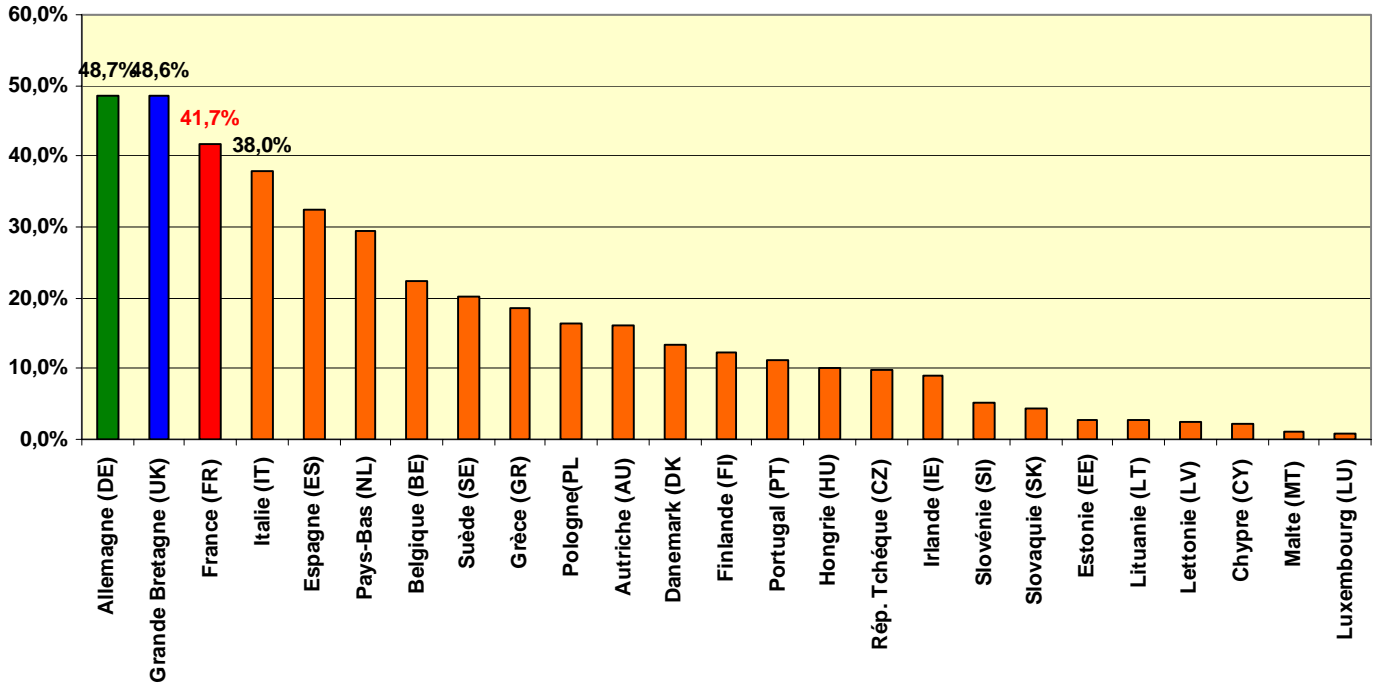
Pays ou ensemble de pays	Taux de succès des participations Tous domaines	Projets évalués		Projets retenus	
		Taux de présence dans les projets évalués tous domaines	Taux de participation dans les projets évalués tous domaines	Taux de présence dans les projets retenus tous domaines	Taux de participation dans les projets retenus tous domaines
6ème PCRD	18,2%				
Etats Membres (25)	18,5%	97,2%	86,4%	97,6%	87,8%
Autriche (AU)	18,6%	14,4%	2,4%	16,0%	2,5%
Belgique (BE)	21,6%	19,3%	3,3%	22,4%	3,9%
Chypre (CY)	17,4%	2,0%	0,3%	2,1%	0,2%
Rép. Tchèque (CZ)	15,1%	10,6%	1,6%	9,9%	1,3%
Allemagne (DE)	19,2%	46,5%	14,2%	48,7%	15,1%
Danemark (DK)	19,7%	12,0%	1,9%	13,2%	2,1%
Estonie (EE)	15,4%	3,2%	0,4%	2,8%	0,3%
Espagne (ES)	16,5%	31,5%	7,3%	32,4%	6,7%
Finlande (FI)	18,9%	11,3%	1,9%	12,2%	2,0%
France (FR)	21,2%	38,7%	9,3%	41,7%	10,9%
Grèce (GR)	15,9%	19,2%	3,5%	18,4%	3,1%
Hongrie (HU)	16,6%	10,1%	1,6%	10,1%	1,5%
Irlande (IE)	18,8%	8,0%	1,2%	9,1%	1,2%
Italie (IT)	16,8%	38,7%	10,0%	38,0%	9,2%
Lituanie (LT)	13,4%	3,3%	0,5%	2,6%	0,3%
Luxembourg (LU)	13,2%	0,9%	0,1%	0,8%	0,1%
Lettonie (LV)	14,8%	2,6%	0,4%	2,3%	0,3%
Malte (MT)	18,7%	1,1%	0,1%	1,2%	0,1%
Pays-Bas (NL)	20,8%	25,1%	4,7%	29,4%	5,4%
Pologne (PL)	13,8%	18,0%	3,3%	16,3%	2,5%
Portugal (PT)	17,0%	12,3%	2,0%	11,3%	1,9%
Suède (SE)	20,0%	18,5%	3,5%	20,1%	3,8%
Slovénie (SI)	13,4%	6,1%	0,9%	5,1%	0,7%
Slovaquie (SK)	15,4%	5,0%	0,7%	4,4%	0,6%
Grande Bretagne (UK)	19,8%	45,9%	11,0%	48,6%	12,0%

Les graphiques ci dessous illustrent la comparaison entre tous les Etats membres de l'Union à 25 en matière de taux de succès, de taux de présence et de taux de participation dans les projets retenus.

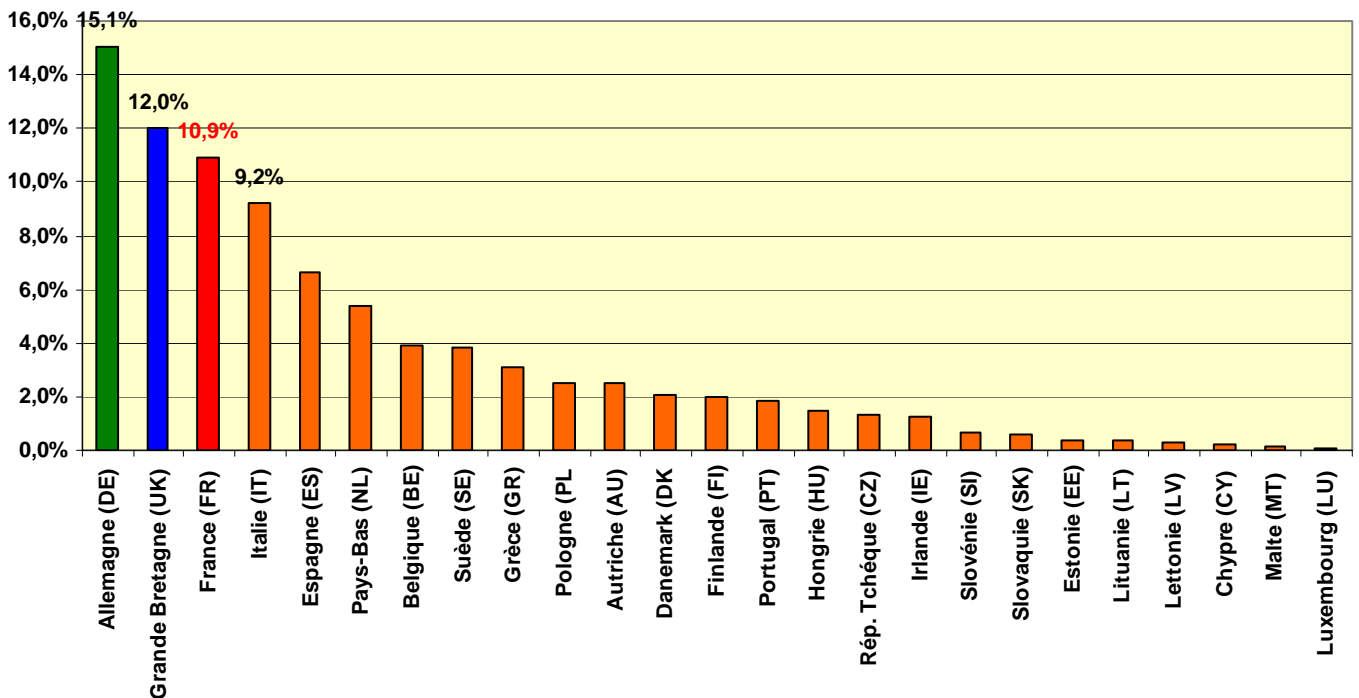
Taux de succès des participations tous domaines
 dans le 6ème PCRD au 30 avril 2004



Taux de présence dans les projets retenus tous domaines dans le 6ème PCRD au 30 avril 2004



Taux de participation dans les projets retenus tous domaines dans le 6ème PCRD au 30 avril 2004

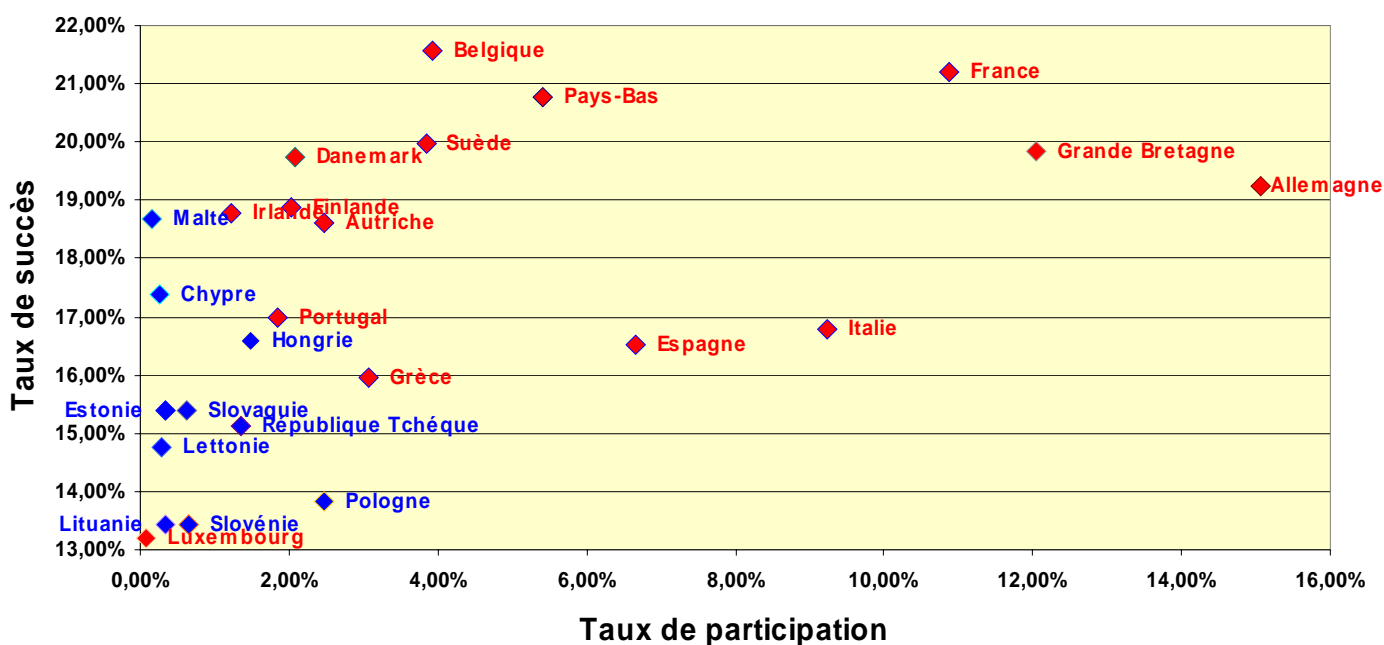


Enfin le graphique suivant fournit une vision synthétique de la position respective des Etats membres en taux de participation dans les projets retenus et taux de succès.

Il montre que de l'Allemagne, avec un taux de succès légèrement inférieur à celui d'un certain nombre d'autres Etats, est incontestablement en tête en termes de participation alors que la France avec un meilleur taux de succès n'est qu'en 3^{ème} position en matière de participation.

Il montre aussi que les nouveaux Etats membres (en bleu) ont certes des taux de participation faibles, mais que leur taux de succès sont comparables à ceux de certains membre de l'Union à 15.

Taux de participation et taux de succès dans le 6ème PCRDT au 30 avril 2004 Tous domaines



**IV / Les taux de succès, taux de participation et de présence selon les domaines.
Position de la France.**

Le tableau ci-dessous fournit les résultats de l'ensemble du Programme Cadre selon les domaines thématiques :

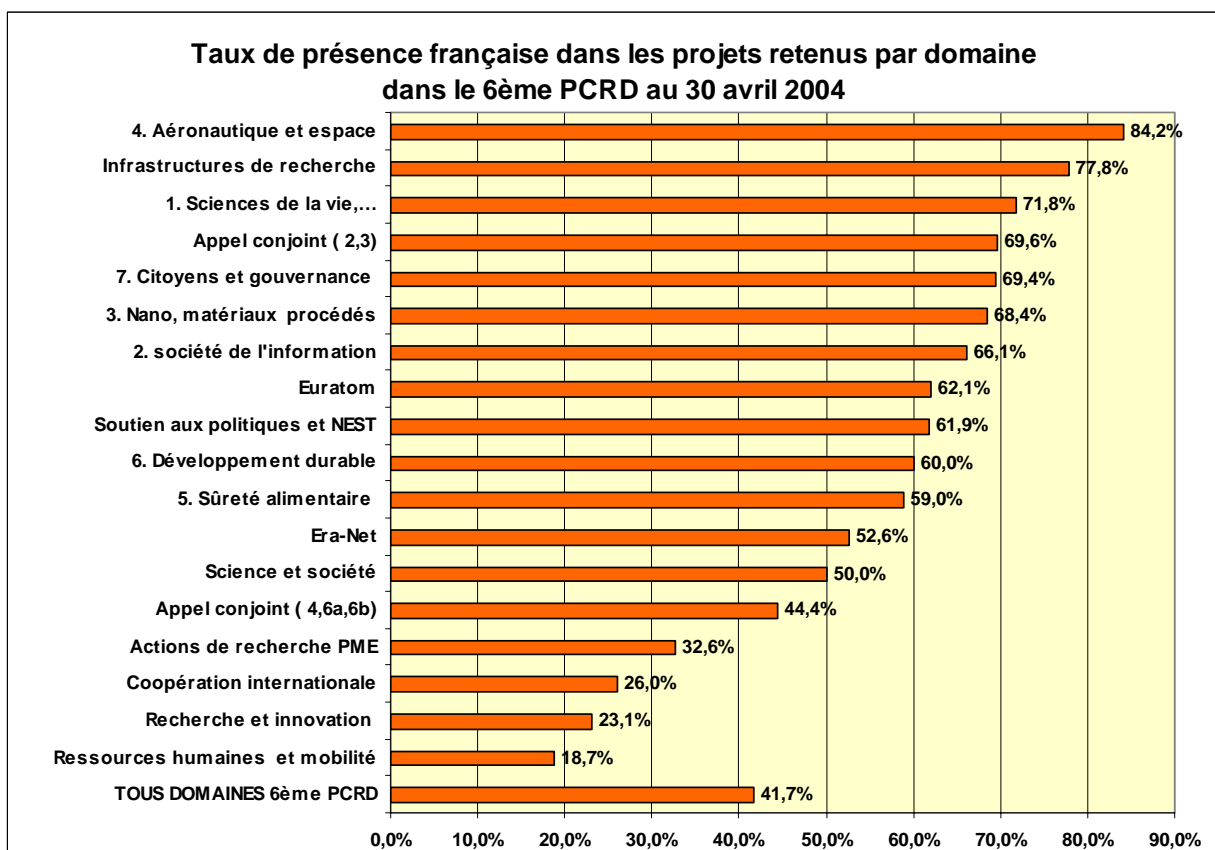
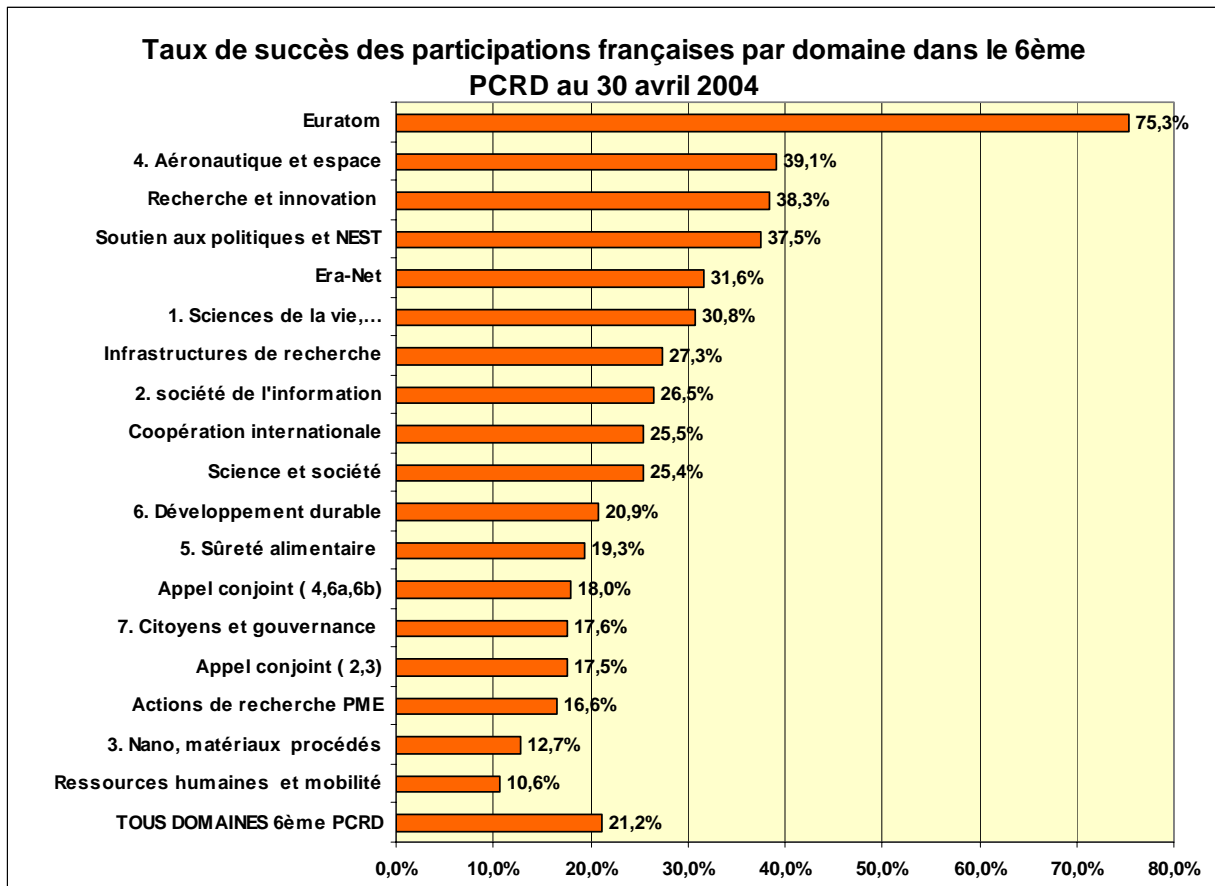
Ensemble du PCRD tous pays, présentation par domaines thématiques.

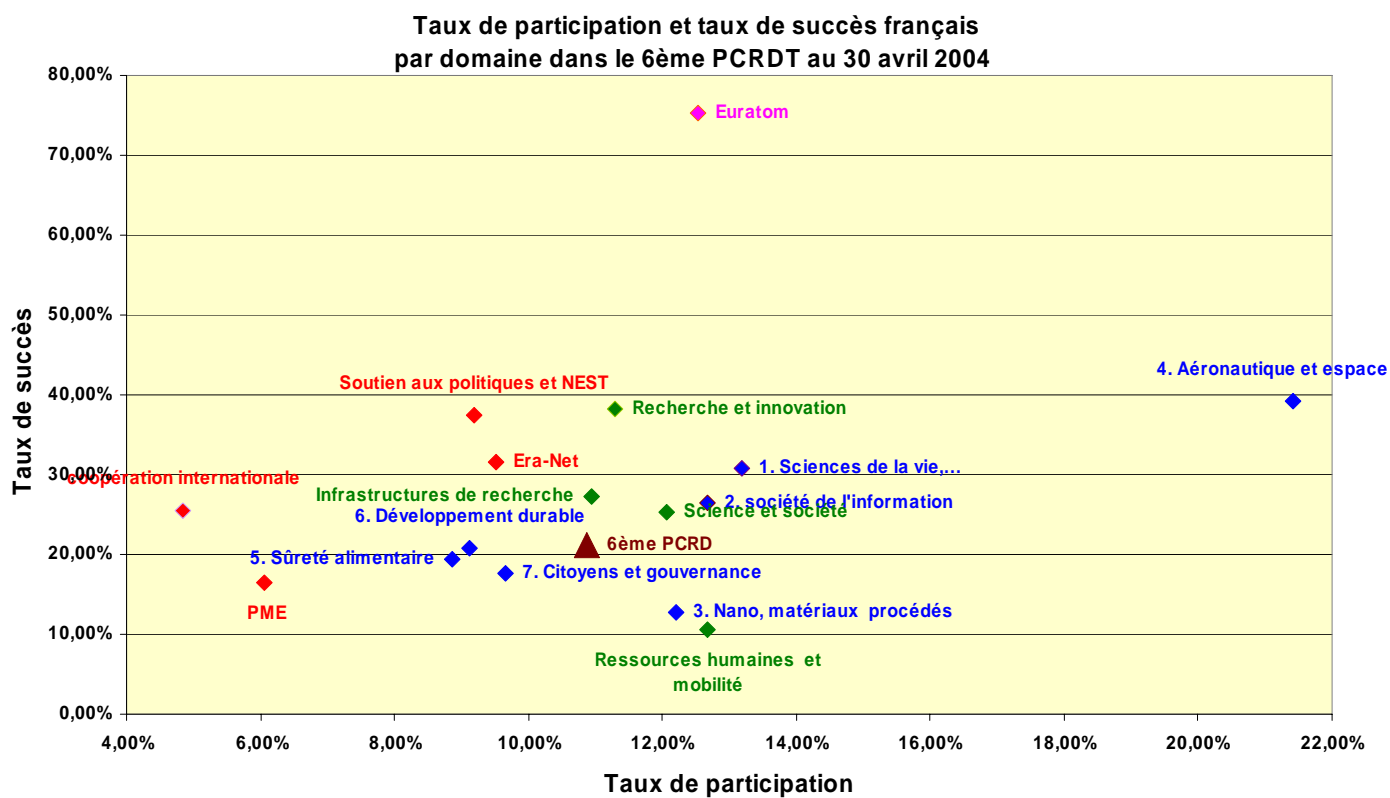
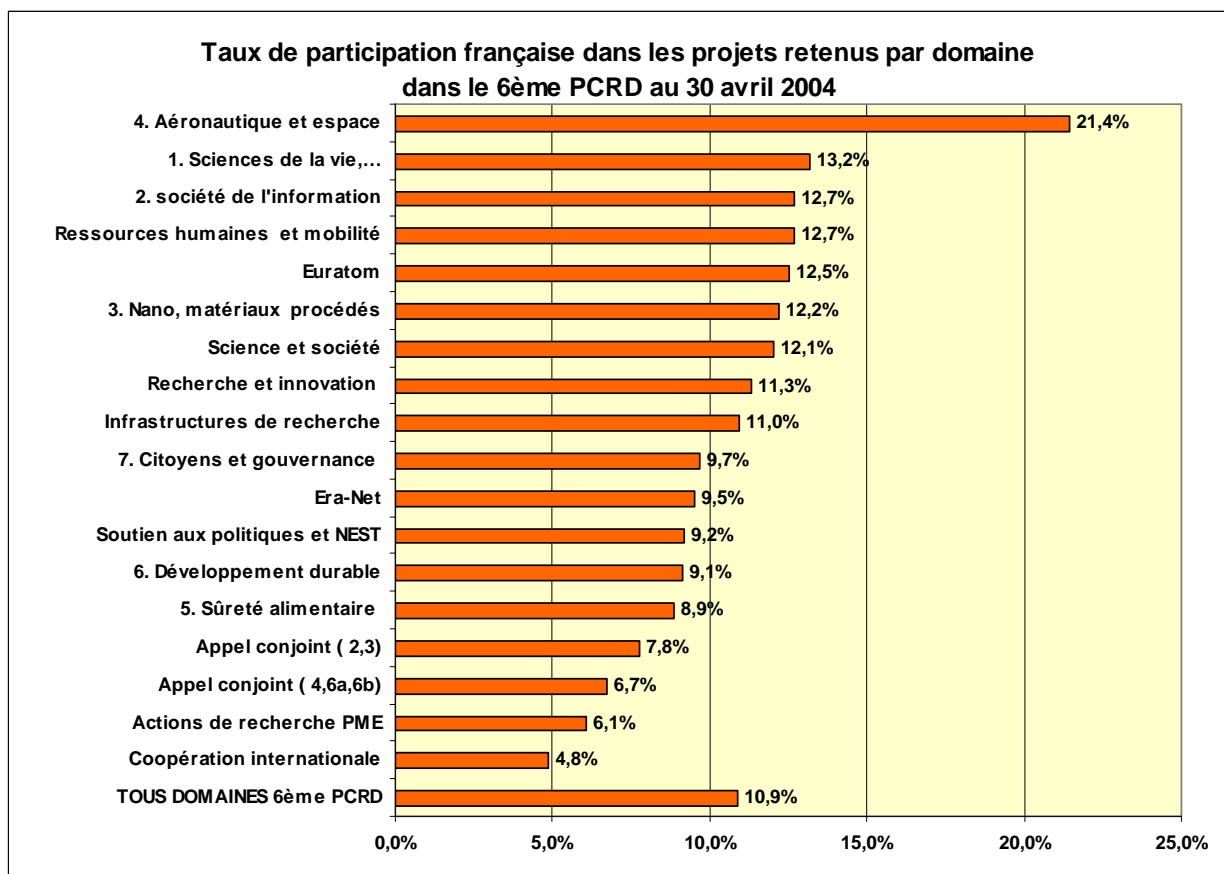
Participation dans les propositions évaluées du 6ème PCRD						
Domaines du 6ème PCRD	Evalués		Retenus		Taux de Succès	
	Nb de projets	Nb de particip.	Nb de projets	Nb de particip.	projets	Particip.
TOUS DOMAINES	12 787	116 548	2 228	21 207	17,4%	18,2%
Intégrer et renforcer l'E.E.R.	6 845	97 670	1 213	18 058	17,7%	18,5%
Concentrer et intégrer	6 771	97 241	1 194	17 932	17,6%	18,4%
1. Sciences de la vie,...	541	8 330	117	2 002	21,6%	24,0%
2. société de l'information	1 461	20 607	227	3 880	15,5%	18,8%
3. Nano, matériaux procédés	940	19 290	133	1 981	14,1%	10,3%
4. Aéronautique et espace	193	2 679	57	943	29,5%	35,2%
5. Sécurité alimentaire	245	4 312	39	711	15,9%	16,5%
6. Développement durable	939	15 118	150	2 829	16,0%	18,7%
7. Citoyens et gouvernance	273	3 370	36	466	13,2%	13,8%
Appel conjoint (2,3)	149	3 732	23	695	15,4%	18,6%
Appel conjoint (4,6a,6b)	186	2 637	36	550	19,4%	20,9%
Soutien aux politiques et NEST	417	3 436	105	1 144	25,2%	33,3%
Actions de recherche PME	845	8 946	144	1 616	17,0%	18,1%
Coopération internationale	582	4 784	127	1 115	21,8%	23,3%
Era-Net	74	429	19	126	25,7%	29,4%
Structurer l'E.E.R.	5 880	18 144	986	2 662	16,8%	14,7%
Recherche et innovation	212	1 600	91	522	42,9%	32,6%
Ressources humaines et mobilité	5 384	13 807	844	1 515	15,7%	11,0%
Infrastructures de recherche	172	1 969	27	484	15,7%	24,6%
Science et société	112	768	24	141	21,4%	18,4%
Euratom	62	734	29	487	46,8%	66,3%

Et le tableau suivant fournit ceux de la France.

	France								
	Evalués		Retenus		Taux de Succès	Evalués		Retenus	
	Nb de projets	Nb de particip.	Nb de projets	Nb de particip.	Particip.	Taux de présence	Taux de particip.	Taux de présence	Taux de particip.
TOUS DOMAINES 6ème PCRD	4 950	10 883	928	2 308	21,2%	38,7%	9,3%	41,7%	10,9%
1. Sciences de la vie,...	314	856	84	264	30,8%	58,0%	10,3%	71,8%	13,2%
2. société de l'information	763	1 855	150	492	26,5%	52,2%	9,0%	66,1%	12,7%
3. Nano, matériaux procédés	628	1 899	91	242	12,7%	66,8%	9,8%	68,4%	12,2%
4. Aéronautique et espace	148	516	48	202	39,1%	76,7%	19,3%	84,2%	21,4%
5. Sécurité alimentaire	137	326	23	63	19,3%	55,9%	7,6%	59,0%	8,9%
6. Développement durable	474	1 237	90	258	20,9%	50,5%	8,2%	60,0%	9,1%
7. Citoyens et gouvernance	138	255	25	45	17,6%	50,5%	7,6%	69,4%	9,7%
Appel conjoint (2,3)	102	308	16	54	17,5%	68,5%	8,3%	69,6%	7,8%
Appel conjoint (4,6a,6b)	79	206	16	37	18,0%	42,5%	7,8%	44,4%	6,7%
Soutien aux politiques et NEST	186	280	65	105	37,5%	44,6%	8,1%	61,9%	9,2%
Actions de recherche PME	278	592	47	98	16,6%	32,9%	6,6%	32,6%	6,1%
Coopération internationale	131	212	33	54	25,5%	22,5%	4,4%	26,0%	4,8%
Era-Net	34	38	10	12	31,6%	45,9%	8,9%	52,6%	9,5%
Recherche et innovation	69	154	21	59	38,3%	32,5%	9,6%	23,1%	11,3%
Ressources humaines et mobilité	1 320	1 807	158	192	10,6%	24,5%	13,1%	18,7%	12,7%
Infrastructures de recherche	79	194	21	53	27,3%	45,9%	9,9%	77,8%	11,0%
Science et société	39	67	12	17	25,4%	34,8%	8,7%	50,0%	12,1%
Euratom	31	81	18	61	75,3%	50,0%	11,0%	62,1%	12,5%

Ces mêmes résultats sont illustrés par les graphiques ci-dessous.





V / Les contributions financières de l'Union européenne.

Les contributions financières que l'Union européenne envisage d'attribuer à chaque projet ne sont connues qu'à l'issue de la phase de négociation.

Au stade des résultats des appels à propositions, seules les contributions demandées par les participants dans les projets sont indiquées dans les résultats de chaque appel fournis par la Commission. De plus cette information n'est pas reprise dans les statistiques d'ensemble des dépouillements d'appels connus au 30 avril 2004 fournies par la Commission, car elle considère que les données ne sont pas suffisamment fiables.

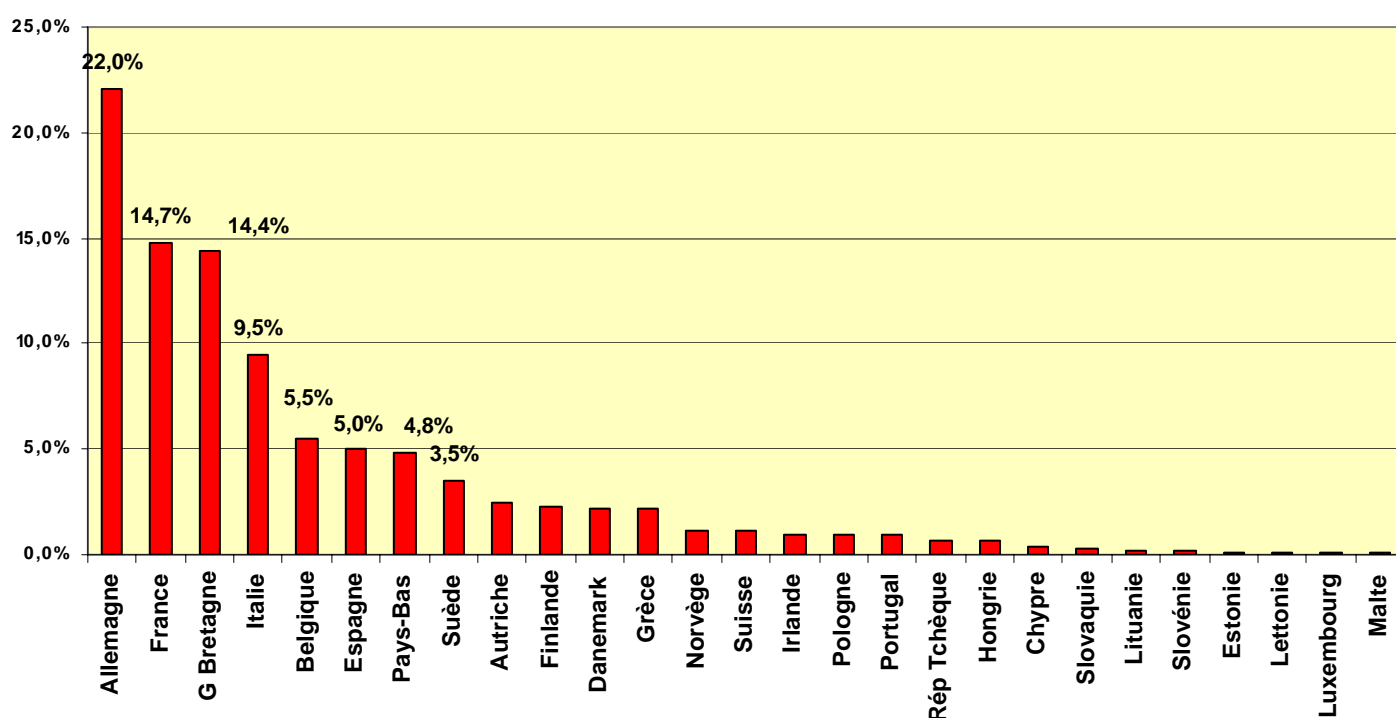
Par contre la Commission a fourni début juillet 2004 au comité de programme horizontal une base de données « ACCESS » des contrats passés au 30 juin 2004. Le traitement de cette base de données par la Mission Affaires Européennes a permis de calculer le montant de contributions revenant à chaque pays. Quelques réserves doivent cependant être faites.

D'abord pour un certain nombre de cas, les contributions ne sont pas ventilées entre les participants. Par exemple dans les réseaux d'Excellence les contributions ne sont pas réparties, ou dans d'autres projets certaines contributions sont destinées à des partenaires qui ne sont pas encore connus. Pour évaluer la position des différents pays, on peut raisonner que sur les seuls montants de contributions distribuées, et gardant à l'esprit que cela ne fournit qu'une vision partielle, excluant par exemple les grands projets que sont les réseaux d'excellence. Ensuite ces contributions pourront être réparties différemment entre les partenaires à l'initiative du consortium au cours du déroulement du projet, conformément aux nouvelles dispositions du 6^{ème} programme cadre qui laissent plus d'autonomie dans la conduite des projets.

Par ailleurs, les projets qui figurent dans la base « ACCESS » des contrats passés au 30 juin 2004 sont moins nombreux que ceux retenus dans les appels à propositions dépouillés au 30 avril, en raison du temps nécessaire pour la négociation et la passation des contrats qui est de l'ordre de six mois. Le nombre de projets de la base des contrats est de 1 017 avec 10 639 participants, contre 2 228 projets retenus pour négociation au 30 avril 2004 avec 21 207 participants.

Globalement sur l'ensemble des domaines, **les contributions pour la France re sont de 347,5 Millions d'Euros** sur un total de 2 356,5 Millions d'Euros de contributions réparties entre les pays, **soit 14,7 %**, en seconde position derrière **l'Allemagne qui reçoit 519 Millions d'Euros, soit 22 %**, et **devant la Grande-Bretagne qui reçoit 338 Millions d'Euros, soit 14,4 %**.

Répartition des contributions de l'Union européennes entre les pays 6ème PCRD - contrats signés au 30 juin 2004 -



Les tableaux des pages suivantes fournissent pour chaque domaine thématique la ventilation des contributions de l'UE entre les pays, en montants et en pourcentage.

La proportion des contributions financières reçues de l'Union européenne par un pays est sans doute le meilleur indicateur de l'importance de la participation de ce pays aux projets du programme cadre.

A la lecture des tableaux précédents, on constate que l'ensemble l'Allemagne, la France et la Grande Bretagne totalisent à eux trois plus de la moitié des contributions financières reçues (51.1%) et que ces trois pays occupent très souvent les trois premières places.

La France reçoit la plus forte contribution dans les domaines suivants :

- priorité 4 « Aéronautique »
- priorité 4 « Espace »
- « Euratom »
- « Coopération internationale »

Elle est en seconde position dans :

- priorité 2 « Technologies pour la société de l'information »
- priorité 3 « Nanotechnologies, nanosciences et nouveaux procédés de production »
- priorité 5 "Sûreté alimentaire et risques pour la santé" (avec 10,8% très loin derrière la grande Bretagne qui obtient 23,1%)
- priorité 6.1 « Energie durable » (avec 13,7% très loin derrière l'Allemagne qui obtient 28,9%)
- « Recherche et Innovation » (à égalité avec l'Allemagne)

Elle est troisième dans les domaines :

- priorité 1 « Sciences de la vie, génomique et biotechnologie pour la santé »
- priorité 6.3 « Changement planétaire et écosystèmes »
- « Science et Société »

L'Allemagne est première dans les domaines :

- priorité 1 « Sciences de la vie, génomique et biotechnologie pour la santé »
- priorité 2 « Technologies pour la société de l'information »
- priorité 3 « Nanotechnologies, nanosciences et nouveaux procédés de production »
- priorité 6.1 « Energie durable »
- priorité 6.2 « Transport de surface durable »
- Priorité 7 « Citoyen et gouvernance »
- « Soutien Scientifique aux Politiques »
- « Era-net »

La Grande Bretagne est première dans :

- priorité 5 "Sûreté alimentaire et risques pour la santé"
- priorité 6.3 « Changement planétaire et écosystèmes »
- « NEST »
- « Recherche et Innovation »
- « Science et Société ».

L'Italie obtient la 3^{ème} place dans les domaines :

- priorité 2 « Technologies pour la société de l'information »
- priorité 6.2 « Transport de surface durable »
- Priorité 7 « Citoyen et gouvernance »

Les Pays-Bas sont deuxième dans le domaine « NEST » et troisième dans la priorité 6.1 « Energie durable » et dans le domaine « Era-net »

La Belgique est seconde dans le domaine « Soutien Scientifique aux Politiques »

Il convient cependant de rester prudent face à ces résultats car, comme on l'a déjà signalé, le nombre de contrats passés par la Commission au 30 juin 2004 et qui figurent actuellement dans la base de donnée traitée reste assez faible. Ces résultats préliminaires pourraient être modifiés lorsque le nombre de contrats pris en compte sera plus important.

Sixième Programme Cadre : Contrats passés par la Commission à fin juin 2004

Contributions de l'Union Européennes par pays et par domaines

Contributions														
DOMAINE	Nb projets	Total	Allemagne	France	G Bretagne	Italie	Belgique	Espagne	Pays-Bas	Suède	Autriche	Finlande	Danemark	Grèce
SANTE	78	339 408 903	70 656 242	40 649 433	58 600 674	38 386 479	17 916 137	17 289 109	19 328 235	20 748 202	5 944 499	7 888 623	13 056 298	4 393 840
IST	217	825 086 884	173 283 348	122 827 258	83 738 141	84 240 933	48 180 147	53 977 573	32 449 610	17 922 541	25 883 197	16 920 924	11 617 182	28 407 341
NMP	76	192 239 763	48 464 348	25 002 055	19 460 259	19 086 843	9 401 540	8 957 569	9 714 220	11 111 897	5 826 132	6 607 400	5 907 160	2 174 118
AERO	35	164 794 396	41 061 680	44 069 809	20 682 131	14 937 409	4 529 666	6 695 803	7 548 464	9 356 666	2 955 214	498 880	571 574	3 471 336
ESPACE	10	28 458 856	3 046 135	10 868 436	3 115 426	1 224 847	1 015 263	1 359 171	1 791 549	292 370	1 043 950	75 636	605 621	434 011
FOOD	23	77 796 421	8 187 033	8 366 913	17 965 509	5 893 250	1 046 343	2 232 965	5 684 476	3 650 895	968 111	1 328 806	4 371 183	845 578
ENERGIE	21	101 432 571	29 315 527	13 875 852	8 119 058	4 005 139	4 646 139	7 450 470	9 812 002	4 061 120	2 906 123	1 816 914	4 116 050	2 960 028
TRANSPORT	34	285 725 653	89 634 779	18 968 994	81 249 526	44 688 137	3 326 034	6 430 403	6 762 478	5 432 267	5 404 657	10 386 508	3 685 555	1 626 294
GLOBAL	24	65 277 879	12 921 416	7 000 090	13 064 959	3 187 428	2 184 421	3 555 139	3 993 289	3 394 311	2 288 086	1 583 468	2 571 755	1 022 293
CITIZENS	10	6 394 235	1 102 823	245 642	986 970	389 982	275 834	351 070	368 722	165 780	421 928	224 428	259 834	294 993
SSP	36	51 074 201	9 465 922	4 481 138	5 870 390	3 793 688	5 604 639	3 001 322	5 842 611	1 896 713	1 069 740	1 145 792	2 129 011	1 207 610
NEST	3	621 200	101 199	82 439	136 767	22 825		36 600	107 065					
PME	33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
INCO	9	4 534 302	290 745	707 529	292 980			216 652		79 274	258 000			375 338
INNOVATION	6	5 755 639	606 553	602 372	802 904	659 769	138 000	531 687	180 444	246 734	70 500		110 250	181 938
MOBILITE	250	653 357										253 357		200 000
INFRASTRUCTURE	11	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCIENCE &	23	9 043 411	1 652 557	1 408 376	1 941 194	555 972	205 394	276 127	526 093	221 591	127 744		571 576	321 319
ERA-NET	22	82 625 271	19 395 763	3 963 134	13 884 388	270 900	4 368 523	873 040	5 936 403	3 003 285	2 596 606	3 198 354	1 361 930	3 150 859
EURATOM	14	43 368 100	8 468 689	12 481 384	4 818 985	1 376 315	4 263 477	3 830 697	2 190 315	1 039 947	207 652	1 607 636	373 855	154 645
FP6-2002-TREN-1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FP6-2003-ACC-SSA	17	4 850 142	254 565	60 298	5 040					98 703			112 798	
autres	51	67 379 285	1 404 323	31 843 508	3 641 460	1 405 223	22 062 999	221 120	1 940 708	560 220	576 043	630 578	430 553	0
TOTAL	1017	2 356 520 469	519 313 647	347 504 660	338 376 761	224 125 139	129 164 556	117 286 517	114 176 684	83 282 516	58 548 182	54 167 304	51 852 185	51 221 541
Total UE 25		2 219 667 381												
% du total			22,0%	14,7%	14,4%	9,5%	5,5%	5,0%	4,8%	3,5%	2,5%	2,3%	2,2%	2,2%
% dans UE 25			23,4%	15,7%	15,2%	10,1%	5,8%	5,3%	5,1%	3,8%	2,6%	2,4%	2,3%	2,3%

Sixième Programme Cadre : Contrats passés par la Commission à fin juin 2004

Répartition des contributions de l'Union Européenne par pays et par domaines

DOMAINE	Total	Allemagne	France	G Bretagne	Italie	Belgique	Espagne	Pays-Bas	Suède	Autriche	Finlande	Danemark	Grèce	Norvège	Suisse	Irlande	Pologne	Portugal	Rép Tchèque	Hongrie	Chypre	Slovaquie	Lituanie	Slovénie	Estonie	Lettonie	Luxembourg	Malte	autres	
SANTE	14,4%	20,8%	12,0%	17,3%	11,3%	5,3%	5,1%	5,7%	6,1%	1,8%	2,3%	3,8%	1,3%	0,6%	0,2%	0,8%	0,6%	0,6%	0,3%	0,6%		0,1%	0,1%	0,1%	0,4%				2,8%	100%
IST	35,0%	21,0%	14,9%	10,1%	10,2%	5,8%	6,5%	3,9%	2,2%	3,1%	2,1%	1,4%	3,4%	1,2%	2,7%	1,2%	0,9%	1,0%	0,7%	0,8%	0,3%	0,0%	0,1%	0,4%	0,0%	0,0%	0,1%	0,0%	5,8%	100%
NMP	8,2%	25,2%	13,0%	10,1%	9,9%	4,9%	4,7%	5,1%	5,8%	3,0%	3,4%	3,1%	1,1%	0,8%	0,2%	1,7%	1,6%	2,0%	0,7%	0,4%		0,2%	0,3%	0,4%	0,0%	0,4%			2,0%	100%
AERO	7,0%	24,9%	26,7%	12,6%	9,1%	2,7%	4,1%	4,6%	5,7%	1,8%	0,3%	0,3%	2,1%	0,3%	0,0%	0,4%	0,7%	0,9%	0,4%	0,2%				0,1%		0,3%			1,8%	100%
ESPACE	1,2%	10,7%	38,2%	10,9%	4,3%	3,6%	4,8%	6,3%	1,0%	3,7%	0,3%	2,1%	1,5%	7,1%	0,0%	0,1%	1,2%	0,5%			0,2%						0,1%	0,6%	2,9%	100%
FOOD	3,3%	10,5%	10,8%	23,1%	7,6%	1,3%	2,9%	7,3%	4,7%	1,2%	1,7%	5,6%	1,1%	2,5%	4,8%	4,0%	2,8%	1,3%	1,1%	1,1%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%	0,1%	3,9%	100%
ENERGIE	4,3%	28,9%	13,7%	8,0%	3,9%	4,6%	7,3%	9,7%	4,0%	2,9%	1,8%	4,1%	2,9%	3,3%	0,0%	0,1%	1,9%		0,2%	0,1%	0,6%		0,0%	0,0%	0,4%		0,1%	1,6%	100%	
TRANSPORT	12,1%	31,4%	6,6%	28,4%	15,6%	1,2%	2,3%	2,4%	1,9%	1,9%	3,6%	1,3%	0,6%	0,8%	0,0%	0,3%	0,6%	0,5%	0,2%	0,2%		0,0%			0,0%	0,2%		0,0%	100%	
GLOBAL	2,8%	19,8%	10,7%	20,0%	4,9%	3,3%	5,4%	6,1%	5,2%	3,5%	2,4%	3,9%	1,6%	1,6%	0,0%	0,5%	1,5%	1,6%	1,3%	0,9%		0,1%	0,3%	0,4%	0,7%	0,0%		3,9%	100%	
CITIZENS	0,3%	17,2%	3,8%	15,4%	6,1%	4,3%	5,5%	5,8%	2,6%	6,6%	3,5%	4,1%	4,6%	3,7%	0,0%	5,8%	2,1%	3,6%		1,3%		2,0%		0,8%			1,2%	100%		
SSP	2,2%	18,5%	8,8%	11,5%	7,4%	11,0%	5,9%	11,4%	3,7%	2,1%	2,2%	4,2%	2,4%	2,3%	0,6%	0,7%	1,2%	0,6%	1,0%	1,3%	0,2%	0,8%	0,2%	0,2%	0,4%	0,1%	0,3%	1,2%	100%	
NEST	0,0%	16,3%	13,3%	22,0%	3,7%		5,9%	17,2%							0,0%		11,8%									3,7%		6,1%	100%	
PME	0,0%																													
INCO	0,2%	6,4%	15,6%	6,5%			4,8%		1,7%	5,7%			8,3%					4,3%										46,7%	100%	
INNOVATION	0,2%	10,5%	10,5%	13,9%	11,5%	2,4%	9,2%	3,1%	4,3%	1,2%		1,9%	3,2%		0,0%		3,6%	3,8%	2,5%	3,7%	0,8%	2,7%	1,3%			1,1%	3,3%	5,4%	100%	
MOBILITE	0,0%										38,8%		30,6%					30,6%											100%	
INFRASTRUCTURE	0,0%																													
SCIENCE & SOCIETE	0,4%	18,3%	15,6%	21,5%	6,1%	2,3%	3,1%	5,8%	2,5%	1,4%		6,3%	3,6%	2,4%	0,3%		0,5%	1,9%	1,1%	1,5%	0,6%	0,3%	0,5%	0,4%	1,3%	0,4%		2,6%	100%	
ERA-NET	3,5%	23,5%	4,8%	16,8%	0,3%	5,3%	1,1%	7,2%	3,6%	3,1%	3,9%	1,6%	3,8%	1,9%	0,0%	0,6%	0,2%	0,3%	2,1%	0,8%	6,6%	4,9%	3,2%	0,2%	0,3%	0,2%	0,0%	0,6%	3,0%	100%
EURATOM	1,8%	19,5%	28,8%	11,1%	3,2%	9,8%	8,8%	5,1%	2,4%	0,5%	3,7%	0,9%	0,4%	0,0%	0,0%	0,4%	0,1%	0,1%	2,2%	0,6%		1,3%	0,0%	0,2%		0,0%	0,9%	100%		
FP6-2002-TREN-1	0,0%																													
FP6-2003-ACC-SSA	0,2%	5,2%	1,2%	0,1%					2,0%			2,3%					7,3%			11,0%		0,4%	2,3%	1,9%	4,5%	2,5%		9,1%	50,0%	100%
autres	2,9%	2,1%	47,3%	5,4%	2,1%	32,7%	0,3%	2,9%	0,8%	0,9%	0,9%	0,6%	0,0%	0,6%	0,2%	0,9%	0,0%	0,7%	0,4%	0,7%				0,0%	0,0%	0,2%	0,2%		100%	
TOTAL	100%	22,0%	14,7%	14,4%	9,5%	5,5%	5,0%	4,8%	3,5%	2,5%	2,3%	2,2%	2,2%	1,2%	1,2%	1,0%	0,9%	0,9%	0,7%	0,6%	0,4%	0,3%	0,2%	0,2%	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%	3,5%	100%

VI / Evolution du 5^{ème} au 6^{ème} Programme Cadre.

Les tableaux suivant donnent l'évolution des principaux indicateurs entre le 5^{ème} et le 6^{ème} Programme Cadre, pour la France et ses deux principaux partenaires dans l'Espace Européen de la Recherche, l'Allemagne et le Royaume Uni.

Evolution entre le 5^{ème} et le 6^{ème} Programme Cadre

Taux de participation

	5ème PC	6ème PC
Allemagne	14,3%	15,1%
Royaume Uni	13,4%	12,0%
France	12,1%	10,9%

Taux de présence

	hors ressources humaines et mobilité		y.c.ressources humaines et mobilité
	5ème PC	6ème PC	PC6
Allemagne	48,6%	66,8%	48,7%
Royaume Uni	46,0%	59,7%	48,6%
France	39,7%	55,6%	41,7%

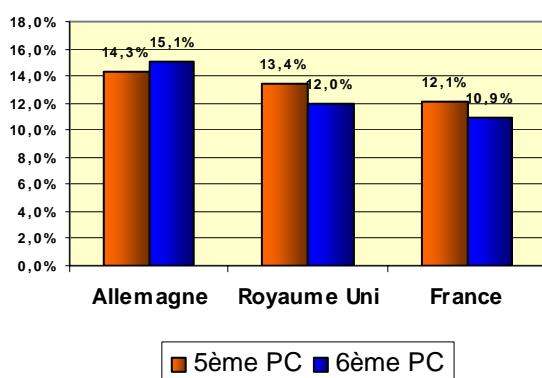
Répartition des contributions financières de l'Union européenne

	5ème PC	6ème PC
Allemagne	18,0%	22,0%
Royaume Uni	15,9%	14,4%
France	13,5%	14,7%

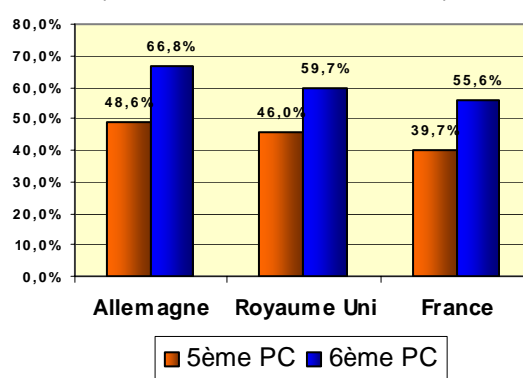
Taux de Coordination

	5ème PC	6ème PC
Allemagne	16,1%	?
Royaume Uni	16,4%	?
France	12,4%	14,4%

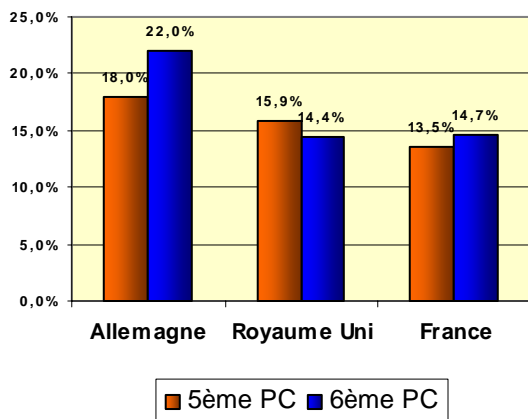
Evolution du taux de participation



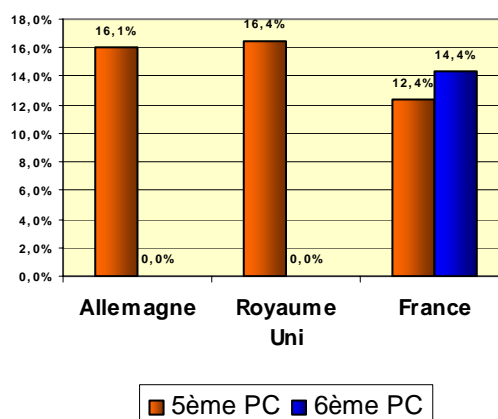
Evolution du taux de présence (hors ressources Humaines et mobilité)



Evolution de la répartition des contributions financières de l'U.E.



Taux de Coordination



On peut faire les commentaires suivant à l'examen de ces tableaux et graphiques :

Taux de participation.

On constate que les taux de participation de la France et du Royaume Uni ont légèrement baissé (celui du Royaume Uni un peu plus que celui de la France).

La baisse des taux de participation des Etats paraît à priori normal puisque l'Union européenne s'élargit et que le nombre de participants augmente en conséquence. De plus le 6^{ème} PC est ouvert à la participation de tous les pays, alors que le 5^{ème} ne l'était pas.

Cependant on constate que le taux de participation de l'Allemagne a augmenté.

Taux de présence.

Les taux de présence des trois pays ont fortement augmenté.

La comparaison est faite hors « Ressources humaines et Mobilité » qui contiennent de nombreuses actions de faible montant et avec un faible nombre de participants (bourses, prix, conférence, etc...), et qui auraient faussé la vision statistique des projets de recherche et développement proprement dit.

L'augmentation quasi homothétique des taux de présence de l'Allemagne, de la France et du Royaume Uni, résulte sans doute de l'effet structurant recherché par le 6^{ème} Programme Cadre. Les nouveaux instruments, avec des consortiums nettement plus gros en nombre de participants, augmentent mécaniquement les chances d'un grands pays d'être présent dans un projet.

Répartition des contributions financières de l'Union Européenne.

La part de la France croît de façon sensible. Celle de l'Allemagne encore plus (de 18 à 22 % !). Par contre celle du Royaume Uni baisse notablement.

L'ordre des trois pays se trouve modifié puisque le Royaume Uni perd sa place de second au profit de la France.

L'Allemagne reste incontestablement en tête et creuse son écart avec la France et le Royaume Uni.

Taux de coordination.

On note une augmentation nette du taux de coordination de la France, ce qui est d'autant plus remarquable que son taux de participation baisse légèrement.

On ne connaît pas les taux de coordination de l'Allemagne et du Royaume Uni dans le 6^{ème} PC et la comparaison n'est donc pas possible. En effet, comme on l'a signalé précédemment, la Commission ne fournit pas de statistiques sur les coordinations. Le chiffre indiqué ici pour la France provient de la première étude faite par la Mission Affaires Européennes en 2003 en agrégeant les données des appels des différents domaines thématiques, exercice fastidieux qui n'avait été fait que pour les projets français. Les traitements statistiques faits par l'ANRT (voir le chapitre suivant) permettent d'obtenir l'information sur les coordinations par les différents pays dans chaque appel et leur sommation fournirait les taux de coordination des pays, mais ce travail n'a pas encore abouti et est compromis faute de crédits disponibles.

Taux de succès.

Enfin on n'a pas fait de comparaison sur les taux de succès car on ne dispose pas des taux de succès dans le 5^{ème} Programme cadre. D'ailleurs cette comparaison est sans doute peu intéressante car les taux de succès des différents pays suivent en général celui de l'ensemble des participants, c'est à dire qu'ils sont plus révélateurs de l'importance de la compétition ou de la qualité du processus de sélection, soucieux de ne pas aboutir à un grand nombre des propositions rejetées, que de la situation de chaque pays.

Au total cette comparaison avec le cinquième Programme Cadre semble montrer que :

- l'Allemagne reste incontestablement le premier acteur de l'Espace Européen de la Recherche et creuse nettement l'écart avec ses suivants.
- Le Royaume Uni reste en deuxième position, mais perd du terrain.
- La France en troisième position progresse et réduit son écart avec le Royaume Uni (et prend même la deuxième place en contribution financière)

VII / Analyses plus approfondies des résultats d'appels à propositions par domaine.

Les informations fournies par la Commission aux comités de programme au moment de la présentation des résultats des appels à propositions constituent une source très complète de données.

Parfois les services de la Commission fournissent également un traitement statistique de ces résultats, qui donne en général les nombres de participants par pays dans les projets présentés, évalués et retenus, avec le calcul des taux de participations et des taux de succès, ainsi que les montants de contributions financières demandées par pays et le calcul de leur répartition. Par contre, aucune information statistique sur la coordination des projets et sur la présence (au moins un participant d'un pays) n'est fournie.

A la demande des comités de programme horizontaux, la Commission s'est engagé à harmoniser la présentation de ces résultats par appel. Mais cela est loin d'être passée dans la pratique. Les résultats fournis sont encore très disparates, leur présentation et leur contenu varient notamment avec la Direction gestionnaire. (DG Recherche, DG INFSO, DG TREN,...)

L'analyse et la synthèse de toutes ces informations au niveau d'un Etat membre est donc très difficile.

Une telle opération avait été tentée en 2003 en s'appuyant sur les représentants français dans les comités de programme qui avaient été chargés d'extraire un certain nombre d'indicateurs de chacun des appels dans leur domaine thématique. La centralisation et la synthèse avaient été effectuées par la Mission Affaires Européennes de la Direction de la Technologie. Au prix d'un travail fastidieux, un premier bilan avait ainsi pu être établi à l'automne 2003 sur les premiers appels à propositions, mais il était incomplet (tous les domaines n'avaient pas pu être couverts et tous les traitements souhaitables n'avaient pas pu être faits faute d'homogénéité dans les données). De plus la fiabilité des résultats était faible (par exemple une erreur importante a été détectée par la suite dans les résultats de la priorité 5 « Sécurité alimentaire et risques pour la santé »).

Le traitement des informations au moment des résultats des appels à propositions est cependant d'un très grand intérêt, car il fournit des informations plus rapidement qu'en attendant les données d'ensemble de la Commission. Les résultats des deux premiers appels sont aujourd'hui connus dans presque tous les domaines, alors que les statistiques d'ensemble fournies par la Commission au 30 avril 2004 ne portent en général que sur les premiers appels dans la majorité des domaines. Quant à la base « ACCES » des contrats passés au 30 juin 2004 par la Commission, elle ne contient pas tous les contrats issus des premiers appels. Il y a donc à peu près une année de retard dans la vision que l'on tire des statistiques et bases de données d'ensemble fournies par la Commission par rapport à celle que l'on pourrait avoir en traitant et en synthétisant tout de suite les résultats des différents appels.

En résumé, les résultats présentés aujourd'hui en s'appuyant sur les données d'ensemble fournies par la Commission au 30 avril 2004 et 30 juin 2004 sont plus faciles à obtenir et plus fiables mais portent sur le même ensemble de résultats d'appels individuels que ceux qui étaient disponibles il y a un an et qui ont été traités par la Mission Affaires Européennes à l'automne 2003 dans la synthèse citée précédemment.

Par ailleurs l'analyse de chaque résultat d'appel permet une vision plus détaillée de chacun des domaines, nécessaire pour positionner la stratégie française dans ce secteur. Elle permet notamment d'analyser la coordination des projets ce qui n'est pas directement accessible avec les informations fournies par la Commission.

Une mission a été confié en 2003 à l' Association Nationale de la Recherche Technique (ANRT) pour faire une saisie et un traitement standardisé des appels les plus importants, dans l'optique de pallier les défaillances du dispositif d'information actuel et de tenter de faire une synthèse nationale le plus tôt possible.

On trouvera dans les pages suivantes les résultats fournis par l'ANRT dans certains domaines grâce à ce traitement (LSH et IST).

Traitement réalisé par l'ANRT - Europe

Priorité 1 « Sciences de la vie, génomique et biotechnologie pour la santé »

Cumul des trois appels (935 M€ au total)

- FP6-2002-LIFESCIHEALTH (513M€),
- FP6-2003-LIFESCIHEALTH-1 (411M€)
- et FP6-2003-LIFESCIHEALTH-3 (12M€)

I. PROFIL PAYS PCRD*

	TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
UE (15)	82,3%	80,8%		86,9%	95,1%	83,6%
NAS (10)	2,4%	2,0%		3,8%	2,7%	4,8%
PA (5)	5,7%	5,2%		8,0%	2,0%	3,6%
INCO	0,6%	0,7%		0,4%	0,1%	4,1%
PAYS TIERS	9,0%	11,3%		0,8%	0,1%	0,0%

* Voir Commentaires

II. PROFIL INSTRUMENT

Profil des propositions par instrument

	Consortium moyen RN (nbre de partenaire)	Consortium RN mini (nbre de partenaire)	Consortium RN maxi (nbre de partenaire)	Budget moyen demandé RN	% de réduction	Budget mini demandé RN	Budget maxi demandé RN
IP	21	8	41	15 664 969	-38,6%	3 945 373	35 052 746
NoE	34	13	132	16 182 037	-47,6%	9 000 000	31 750 000
STREP	8	3	21	2 637 469	-37,2%	95 885	5 899 900
CA	17	5	30	1 852 789	-46,8%	968 233	3 057 900
SSA	6	1	29	445 262	-28,8%	34 002	999 130

Répartition budgétaire Nouveaux instruments/Instruments traditionnels

	Avant réduction	Après réduction
Nouveaux instruments (IP/NOE)	82,9%	81,9%
Instruments traditionnels	17,1%	18,1%

III. PROFIL PAYS

Part du budget pris par les participants RN*

	Total (Hors NoE)	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1 ALLEMAGNE	17,4%	16,7%		20,1%	11,0%	19,4%
2 ROYAUME UNI	15,6%	16,4%		11,9%	32,6%	14,8%
3 FRANCE	12,6%	12,3%		13,4%	20,2%	16,4%
4 ITALIE	8,4%	8,0%		9,8%	5,6%	8,0%
5 PAYS-BAS	6,4%	6,3%		7,0%	4,2%	6,3%
6 SUEDE	5,0%	5,3%		4,3%	0,4%	6,9%
7 BELGIQUE	4,2%	4,2%		3,9%	12,9%	5,5%
8 ESPAGNE	3,5%	3,2%		4,6%	3,8%	1,2%
9 DANEMARK	3,4%	3,3%		3,7%	0,4%	0,4%
10 SUISSE	3,4%	3,2%		4,3%	1,9%	0,3%
11 FINLANDE	2,3%	2,1%		3,3%	0,5%	2,1%
12 AUTRICHE	1,7%	1,4%		2,6%	1,5%	0,9%
13 ISRAEL	1,2%	1,0%		2,0%	0,1%	1,7%
14 GRECE	0,7%	0,7%		0,7%	1,6%	0,9%
15 IRLANDE	0,7%	0,6%		1,1%	0,3%	0,4%
16 NORVEGE	0,7%	0,5%		1,4%	0,0%	1,5%
17 POLOGNE	0,6%	0,5%		1,1%	0,9%	1,3%
18 HONGRIE	0,5%	0,3%		0,9%	1,7%	1,8%
19 REP. TCHEQUE	0,4%	0,4%		0,7%	0,1%	0,3%
20 PORTUGAL	0,3%	0,3%		0,4%	0,1%	0,3%
21 TURQUIE	0,0%	0,0%		0,0%	0,0%	0,2%

*Classement effectué en fonction de la part **totale** de budget prise par pays

Répartition des coordinations par pays et par instruments*

		TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1	ROYAUME UNI	33	14	3	10	3	3
2	ALLEMAGNE	42	10	6	18	1	7
3	ITALIE	26	8	2	12	1	3
4	BELGIQUE	21	8	2	6	1	4
5	FRANCE	40	7	7	17	1	8
6	PAYS-BAS	17	5	1	9	0	2
7	SUEDE	15	5	2	5	0	3
8	AUTRICHE	7	2	1	4	0	0
9	DANEMARK	7	2	1	3	0	1
10	FINLANDE	5	2	0	3	0	0
11	GRECE	6	1	1	3	0	1
12	ESPAGNE	8	1	0	6	0	1
13	ISRAEL	2	1	0	1	0	0
14	NORVEGE	5	0	0	3	0	2
15	HONGRIE	2	0	0	1	0	1
16	TURQUIE	5	0	0	3	0	2
17	TURQUIE	0	0	0	0	0	0
18	REP. TCHEQUE	0	0	0	0	0	0
19	IRLANDE	0	0	0	0	0	0
20	PORTUGAL	0	0	0	0	0	0
21	POLOGNE	0	0	0	0	0	0

*Classement effectué en fonction du nombre de coordination par pays dans **les projets intégrés** puis dans les réseaux d'excellence, les projets de recherche spécifique ciblés, les actions de coordinations et les actions de soutien spécifique.

Nombre de participants retenus par pays et par instruments*

		TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1	ALLEMAGNE	606	250	148	173	15	20
2	ROYAUME UNI	507	223	147	93	22	22
3	FRANCE	468	191	126	113	20	18
4	ITALIE	344	129	89	92	13	21
5	PAYS-BAS	218	84	57	60	6	11
6	SUEDE	189	83	55	33	2	16
7	BELGIQUE	175	69	48	32	9	17
8	ESPAGNE	168	66	38	49	6	9
9	SUISSE	155	63	45	39	3	5
10	DANEMARK	106	45	25	29	2	5
11	FINLANDE	60	21	13	19	2	5
12	AUTRICHE	66	19	17	22	4	4
13	POLOGNE	48	16	9	14	3	6
14	ISRAEL	51	15	12	18	2	4
15	IRLANDE	32	14	4	9	2	3
16	GRECE	36	14	10	8	2	2
17	REP. TCHEQUE	34	11	9	10	1	3
18	HONGRIE	36	8	13	11	3	1
19	PORTUGAL	22	7	7	5	1	2
20	NORVEGE	32	6	6	12	0	8
21	TURQUIE	4	0	3	0	0	1

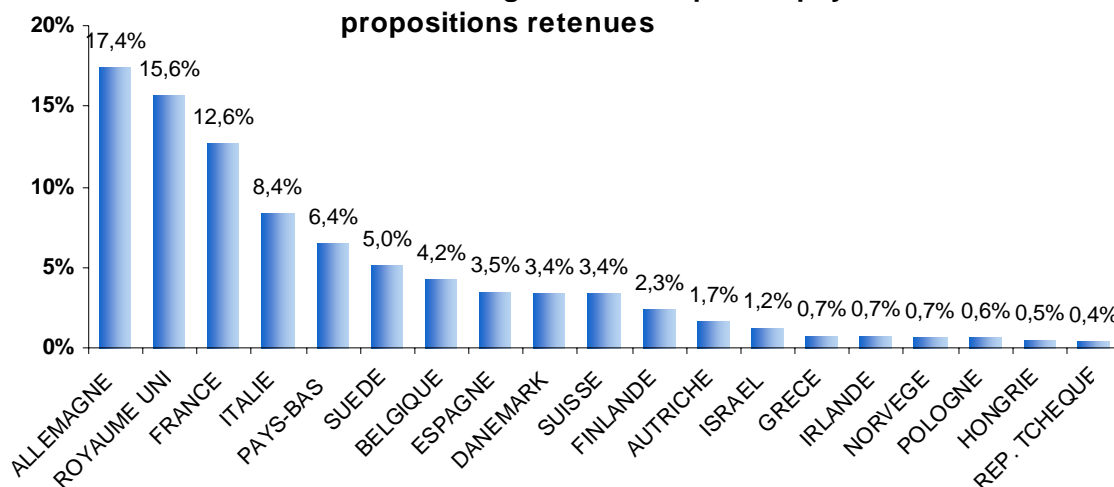
*Classement effectué en fonction du nombre de participants retenus par pays dans les projets intégrés puis dans les réseaux d'excellence, les projets de recherche spécifique ciblés, les actions de coordinations et les actions de soutien spécifique.

Taux de présence des pays dans les propositions retenues *

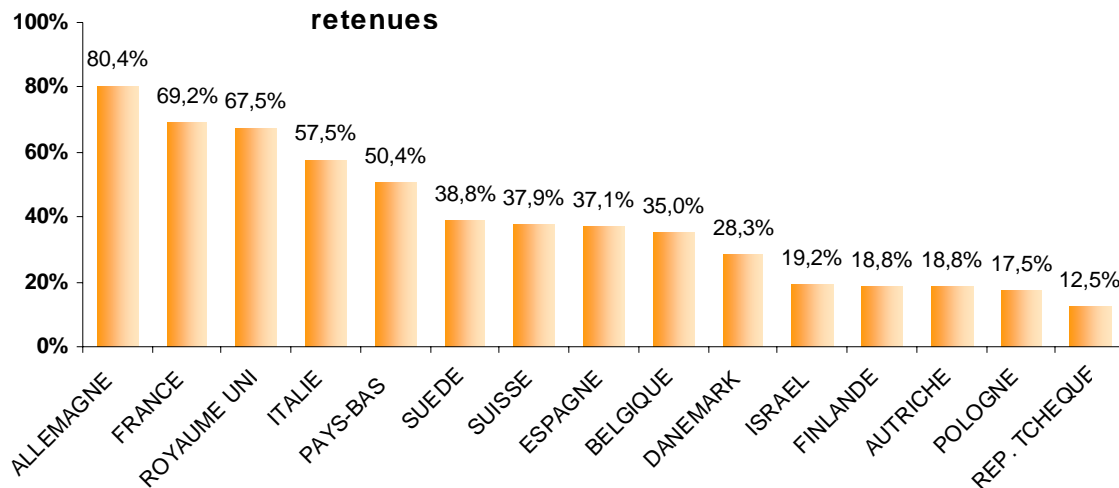
		TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1	ALLEMAGNE	80,4%	100,0%	100,0%	77,9%	100,0%	33,3%
2	FRANCE	69,2%	92,4%	96,3%	58,7%	100,0%	30,6%
3	ROYAUME UNI	67,5%	92,4%	100,0%	52,9%	100,0%	33,3%
4	ITALIE	57,5%	81,8%	88,9%	46,2%	71,4%	19,4%
5	PAYS-BAS	50,4%	66,7%	77,8%	41,3%	71,4%	22,2%
6	SUEDE	38,8%	57,6%	77,8%	24,0%	14,3%	22,2%
7	SUISSE	37,9%	57,6%	66,7%	27,9%	28,6%	11,1%
8	ESPAGNE	37,1%	50,0%	63,0%	28,8%	57,1%	13,9%
9	BELGIQUE	35,0%	48,5%	51,9%	21,2%	71,4%	30,6%
10	DANEMARK	28,3%	42,4%	48,1%	21,2%	28,6%	8,3%
11	ISRAEL	19,2%	19,7%	40,7%	16,3%	14,3%	11,1%
12	FINLANDE	18,8%	25,8%	37,0%	11,5%	14,3%	13,9%
13	AUTRICHE	18,8%	18,2%	44,4%	15,4%	28,6%	8,3%
14	POLOGNE	17,5%	22,7%	29,6%	12,5%	28,6%	11,1%
15	REP. TCHEQUE	12,5%	15,2%	29,6%	8,7%	14,3%	5,6%
16	HONGRIE	12,5%	12,1%	33,3%	8,7%	42,9%	2,8%
17	GRECE	12,1%	18,2%	25,9%	5,8%	28,6%	5,6%
18	IRLANDE	11,7%	16,7%	14,8%	7,7%	28,6%	8,3%
19	NORVEGE	8,3%	7,6%	11,1%	8,7%	0,0%	8,3%
20	PORTUGAL	7,1%	10,6%	14,8%	2,9%	14,3%	5,6%
21	TURQUIE	1,3%	0,0%	7,4%	0,0%	0,0%	2,8%

*le taux de présence ou de pénétration indique la part des projets dans lequel participe au moins UNE structure du pays concerné

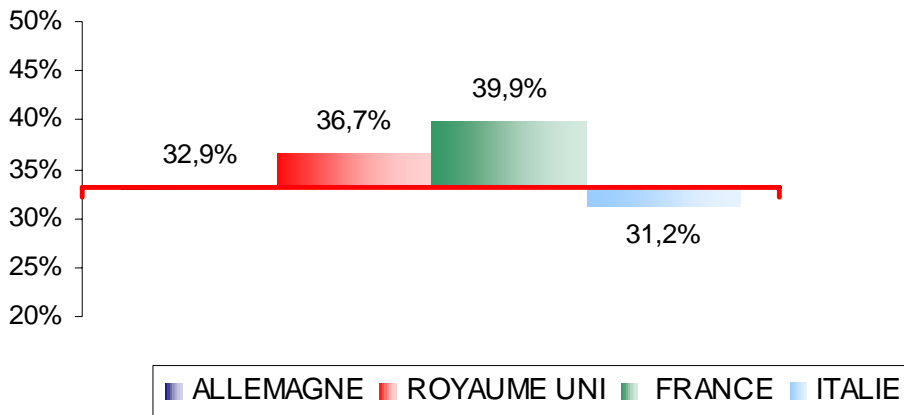
Part du budget demandé par les pays dans les propositions retenues



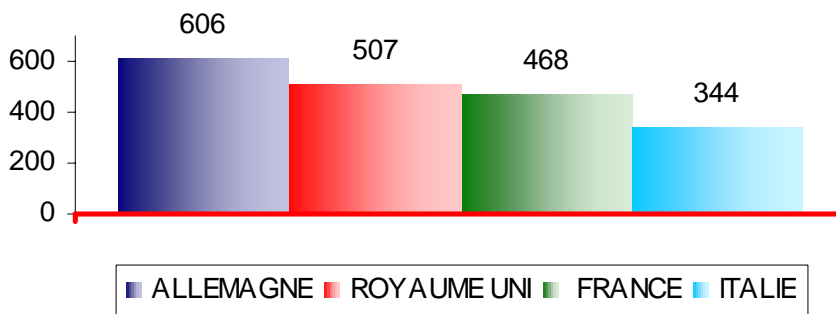
Taux de pénétration des pays dans les Propositions retenues



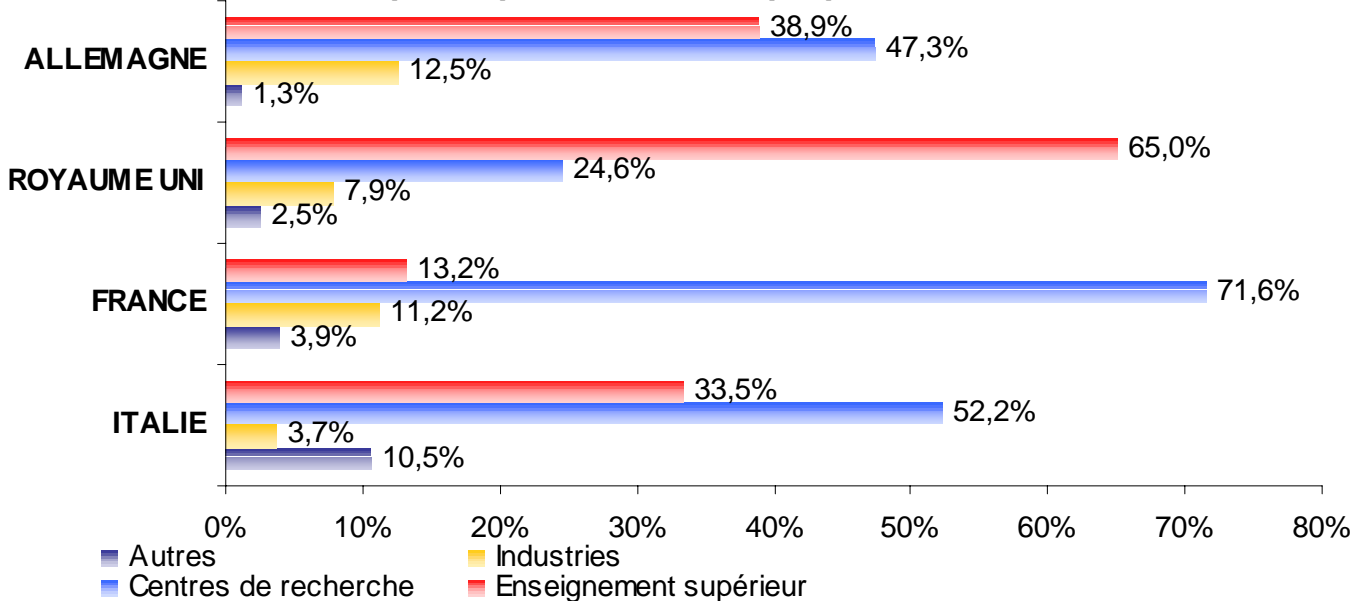
Comparaison des taux de succès
taux de succès moyen = 33,2%



Nombre de participants retenus



Profils de participation dans les propositions retenues*



*répartition effectuée en fonction des budgets demandés par les différents types de structures (HES, RES, IND, OTH)

Traitement réalisé par l'ANRT-Europe

Priorité 2 « Technologies pour la société de l'information »

Cumul des deux appels

- FP6-2002-IST-1
- FP6-2003-IST-2

I. PROFIL PAYS PCRD*

	TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
UE (15)	89,4%	89,6%		88,7%	85,4%	91,8%
NAS (10)	2,7%	2,0%		4,3%	10,3%	1,9%
PA (5)	4,7%	4,2%		6,2%	3,1%	4,9%
INCO	0,5%	0,5%		0,3%	1,1%	1,3%
PAYS TIERS	2,8%	3,7%		0,5%	0,0%	0,0%

* Voir Commentaires

II. PROFIL INSTRUMENT

Profil des propositions par instrument

	Consortium moyen RN (nbre de partenaire)	Consortium RN mini (nbre de partenaire)	Consortium RN maxi (nbre de partenaire)	Budget moyen demandé RN	% de réduction	Budget mini demandé RN	Budget maxi demandé RN
IP	23	7	89	13 562 020	-35,6%	3 945 702	53 192 268
NoE	33	11	87	9 143 080	-36,3%	3 705 000	24 002 000
STREP	9	3	23	2 603 618	-11,9%	845 720	8 400 578
CA	12	4	35	1 191 073	-22,3%	372 250	2 843 456
SSA	5	1	15	888 035	8,1%	45 920	2 735 916

Répartition budgétaire Nouveaux instruments/Instruments traditionnels

	Avant réduction	Après réduction
Nouveaux instruments (IP/NOE)	76,9%	70,6%
Instruments traditionnels	23,1%	29,4%

III. PROFIL PAYS

Part du budget pris par les participants RN*

	Total (Hors NoE)	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1 ALLEMAGNE	22,8%	23,0%		23,4%	15,7%	14,5%
2 FRANCE	15,3%	16,4%		11,6%	7,7%	27,1%
3 ROYAUME UNI	11,7%	11,4%		12,0%	21,0%	9,4%
4 ITALIE	9,1%	9,5%		8,6%	3,6%	4,8%
5 ESPAGNE	5,6%	5,4%		6,3%	5,5%	4,4%
6 PAYS-BAS	4,8%	5,4%		2,8%	6,7%	6,1%
7 BELGIQUE	4,6%	4,5%		4,4%	12,0%	7,0%
8 GRECE	3,7%	2,8%		6,4%	1,5%	3,6%
9 SUEDE	3,3%	3,4%		3,3%	1,4%	1,8%
10 AUTRICHE	3,1%	2,9%		3,7%	1,5%	2,0%
11 FINLANDE	2,4%	2,2%		2,9%	2,3%	2,6%
12 NORVEGE	1,5%	1,2%		2,4%	0,2%	0,9%
13 ISRAEL	1,5%	1,3%		2,2%	0,2%	1,4%
14 SUISSE	1,5%	1,5%		1,1%	2,1%	2,4%
15 DANEMARK	1,2%	1,1%		1,3%	2,2%	4,5%
16 PORTUGAL	0,9%	0,8%		1,3%	1,2%	0,9%
17 IRLANDE	0,7%	0,7%		0,7%	3,1%	3,0%
18 POLOGNE	0,7%	0,6%		0,8%	2,1%	0,8%
19 HONGRIE	0,7%	0,4%		1,6%	0,7%	0,2%
20 REPUBLIQUE TCHEQUE	0,5%	0,5%		0,3%	0,3%	0,1%
21 TURQUIE	0,3%	0,2%		0,5%	0,5%	0,2%

*Classement effectué en fonction de la part **totale** de budget prise par pays

Répartition des coordinations par pays et par instruments*

		TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1	FRANCE	63	22	11	22	1	7
2	ALLEMAGNE	73	17	6	39	3	8
3	ITALIE	35	12	5	14	1	3
4	ROYAUME UNI	40	10	7	18	3	2
5	ESPAGNE	27	6	3	14	2	2
6	SUEDE	11	6	1	4	0	0
7	PAYS-BAS	17	5	0	6	1	5
8	BELGIQUE	22	5	4	6	3	4
9	AUTRICHE	14	3	2	7	1	1
10	DANEMARK	3	2	0	0	0	1
11	IRLANDE	3	1	0	0	1	1
12	GRECE	15	1	0	12	0	2
13	SUISSE	2	1	0	1	0	0
14	NORVEGE	4	1	0	3	0	0
15	PORTUGAL	4	0	0	3	1	0
16	REPUBLIQUE TCHEQUE	0	0	0	0	0	0
17	ISRAEL	0	0	0	0	0	0
18	ISRAEL	7	0	0	7	0	0
19	POLOGNE	0	0	0	0	0	0
20	TURQUIE	3	0	1	2	0	0
21	HONGRIE	3	0	0	3	0	0

*Classement effectué en fonction du nombre de coordination par pays dans les projets intégrés puis dans les réseaux d'excellence, les projets de recherche spécifique ciblés, les actions de coordinations et les actions de soutien spécifique.

Nombre de participants retenus par pays et par instruments*

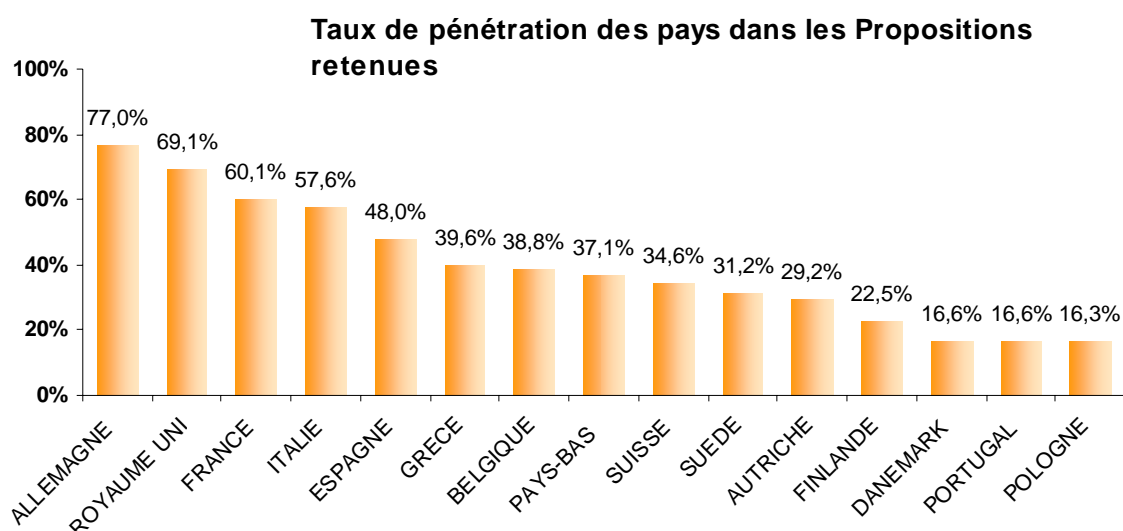
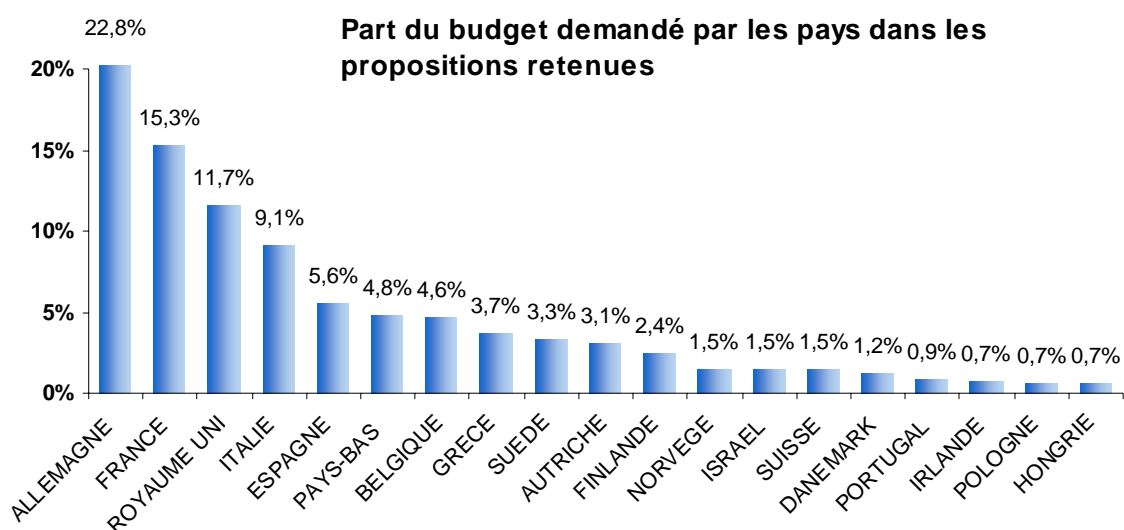
		TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1	ALLEMAGNE	934	429	183	270	23	29
2	FRANCE	664	300	159	165	16	24
3	ROYAUME UNI	632	251	156	164	38	23
4	ITALIE	538	223	141	147	11	16
5	ESPAGNE	359	149	82	106	12	10
6	PAYS-BAS	216	92	56	45	12	11
7	BELGIQUE	234	87	60	62	14	11
8	SUISSE	188	82	57	38	5	6
9	SUEDE	215	80	80	45	7	3
10	GRECE	253	78	70	95	5	5
11	AUTRICHE	171	66	42	50	5	8
12	FINLANDE	136	49	29	44	7	7
13	DANEMARK	94	32	31	23	4	4
14	ISRAEL	81	28	24	24	2	3
15	POLOGNE	81	26	23	22	7	3
16	PORTUGAL	87	26	30	25	4	2
17	NORVEGE	72	22	20	26	2	2
18	IRLANDE	48	16	14	9	5	4
19	HONGRIE	57	15	11	26	4	1
20	REPUBLIQUE TCHEQUE	32	15	8	5	3	1
21	TURQUIE	32	5	17	7	2	1

*Classement effectué en fonction du nombre de participants retenus par pays dans les projets intégrés puis dans les réseaux d'excellence, les projets de recherche spécifique ciblés, les actions de coordinations et les actions de soutien spécifique.

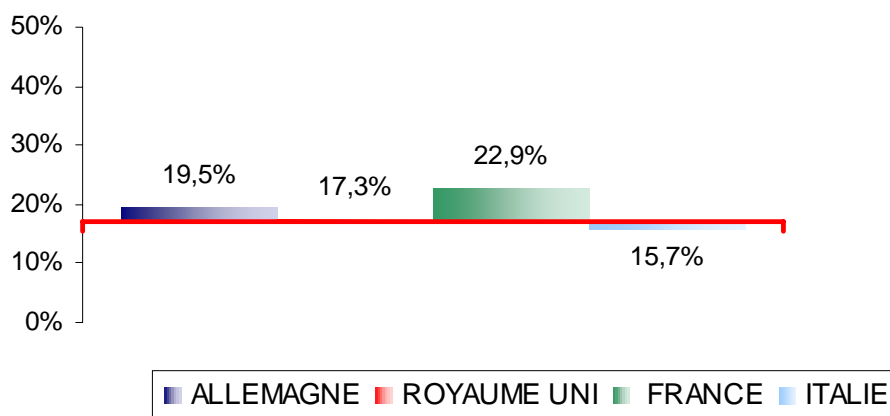
Taux de présence des pays dans les propositions retenues *

	TOTAL	IP	NOE	STREP	CA	SSA
1 ALLEMAGNE	77,0%	93,5%	97,6%	69,6%	72,2%	47,2%
2 ROYAUME UNI	69,1%	79,6%	97,6%	59,5%	88,9%	44,4%
3 FRANCE	60,1%	78,5%	90,2%	45,8%	44,4%	52,8%
4 ITALIE	57,6%	78,5%	90,2%	47,6%	33,3%	25,0%
5 ESPAGNE	48,0%	65,6%	80,5%	35,7%	44,4%	25,0%
6 GRECE	39,6%	48,4%	75,6%	33,3%	22,2%	13,9%
7 BELGIQUE	38,8%	50,5%	73,2%	25,6%	44,4%	27,8%
8 PAYS-BAS	37,1%	48,4%	73,2%	22,0%	50,0%	30,6%
9 SUISSE	34,6%	52,7%	78,0%	19,0%	27,8%	13,9%
10 SUEDE	31,2%	41,9%	80,5%	19,6%	22,2%	5,6%
11 AUTRICHE	29,2%	37,6%	51,2%	22,0%	27,8%	16,7%
12 FINLANDE	22,5%	24,7%	48,8%	16,1%	27,8%	13,9%
13 DANEMARK	16,6%	21,5%	41,5%	8,3%	22,2%	11,1%
14 PORTUGAL	16,6%	20,4%	39,0%	11,3%	16,7%	5,6%
15 POLOGNE	16,3%	18,3%	34,1%	10,1%	38,9%	8,3%
16 ISRAEL	16,0%	24,7%	31,7%	9,5%	11,1%	8,3%
17 NORVEGE	12,9%	17,2%	31,7%	7,7%	11,1%	5,6%
18 HONGRIE	12,4%	10,8%	24,4%	11,9%	16,7%	2,8%
19 IRLANDE	11,2%	14,0%	29,3%	4,8%	16,7%	11,1%
20 REPUBLIQUE TCHEQUE	8,1%	14,0%	19,5%	2,4%	16,7%	2,8%
21 TURQUIE	5,3%	3,2%	19,5%	3,0%	11,1%	2,8%

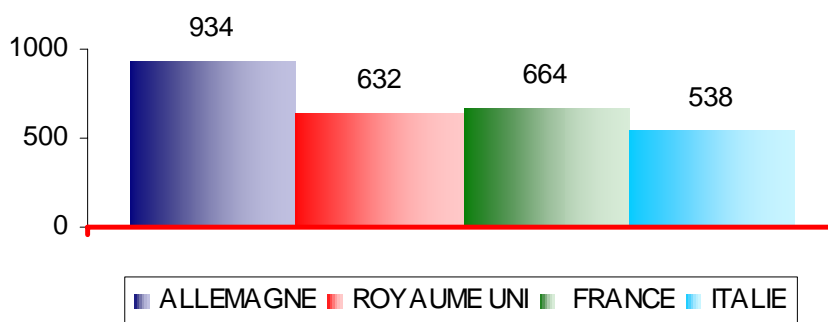
*le taux de présence ou de pénétration indique la part des projets dans lesquels participe au moins UNE structure du pays concerné



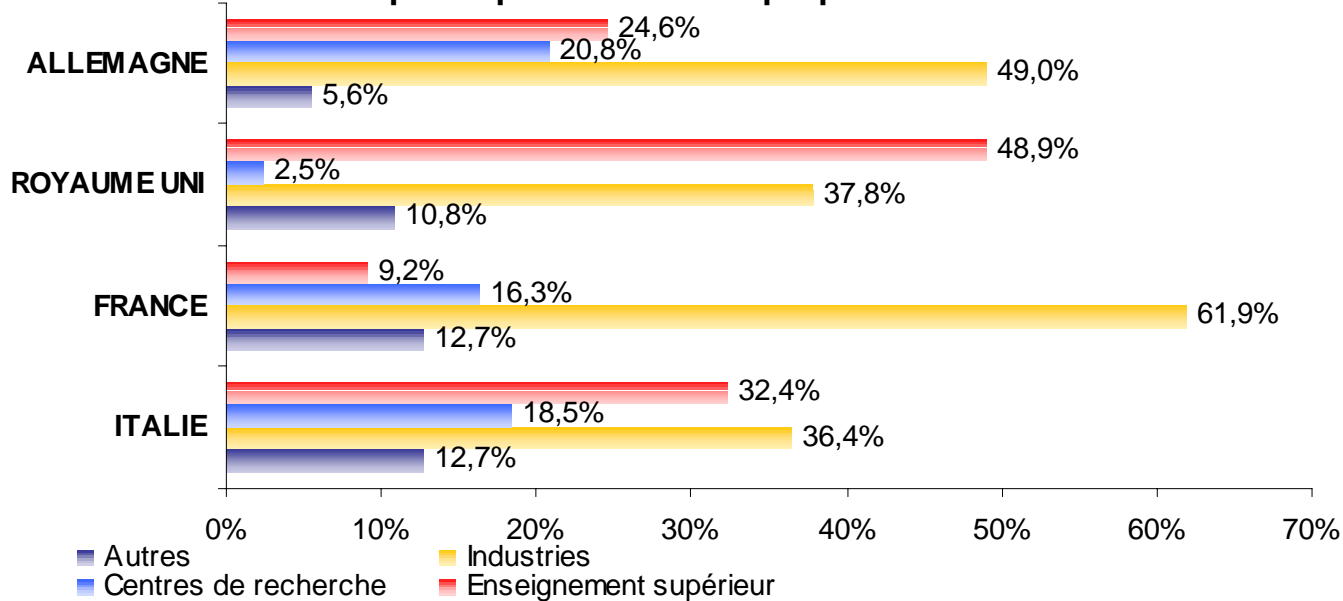
Comparaison des taux de succès taux de succès moyen =17%



Nombre de participants retenus



Profils de participation dans les propositions retenues*



*répartition effectuée en fonction des budgets demandés par les différents types de structures (HES, RES, IND, OTH)